

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760\*  
+ Imprimante HP 1515

**145.000 FCFA**

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE

65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3741 du Vendredi 10 Novembre 2017 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Diocèse de Nkayi

Mgr Daniel Mizonzo a inauguré le Centre de santé intégré de Kingoué



Mgr Daniel Mizonzo épinglant un morceau de ruban sur la veste de l'abbé Lambert Kianga. (P.9)

## Eglise Evangélique du Congo

Un colloque international pour réfléchir sur la mission et l'évangélisation de l'Eglise

(P.9)

## Presse

Des organisations de la société civile demandent la libération de Ghys Fortuné Dombe-Bemba

(P.3)

## Club 2002 PUR (Parti pour l'Unité et la République)

Face à la crise, le secrétariat permanent en appelle à la solidarité nationale

(P.3)

## AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 14 Novembre 2017: Ndonga Marie de Mfilou-Ngamaba

La Rédaction.

Jean-Didier Bidié, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo

L'huissier de justice, baromètre de l'Etat de droit

(P.5)

**HILARY HOTEL**  
Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO  
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

## Célébration de la 31<sup>e</sup> Journée congolaise de l'arbre

Protéger la vie en plantant un arbre

(P.11)

*Editorial*

La prochaine crise

# Mise au point du Secrétaire Général de l'UDR-MWINDA

**Il n'est pas dans mes habitudes de m'épancher sur la place publique sur des débats internes au Parti. Si aujourd'hui, je m'oblige de sortir de la réserve, c'est que, certaines lignes rouges ayant été franchies, il devient impérieux d'éclairer notre base ainsi que l'opinion publique sur la crise créée au sein du Parti par certains de ses cadres.**

Depuis près d'un an, nous avons observé le président du Parti, M. Guy-Romain Kinoussia, s'illustrer par un comportement et des actes qui mettent en danger jusqu'à l'existence même du Parti. Ses sorties médiatiques et sur la place publique m'amènent à prendre la parole pour restituer la vérité. En effet, au cours de celles-ci, notamment : le mémorandum, d'initiative personnelle, publié le 10 août 2017 dans le journal La Griffe, le 25e anniversaire du parti, d'initiative unilatérale, à Sony Labou Tansi, avec l'appui et la participation active d'anciens dirigeants du Parti ayant depuis longtemps créé leurs propres formations politiques et la rencontre informelle avec des militants du Parti de la Section de MADIBOU, il a proféré des contrevérités sur une crise pourtant générée par lui-même.

## De la crise prévalant au sein du Parti

En effet, c'est depuis le 7 juillet 2016, qu'au cours d'une réunion du Bureau Politique, M. Guy-Romain Kinoussia demandait à ses membres de se prononcer illico presto sur la dissolution du Parti pour le fondre dans un parti unifié du Pool. Cette démarche se basait sur deux textes produits par lui et respectivement intitulés :

- Chronogramme pour la création d'un parti unifié ;
- Yuki, tremplin pour la création d'un parti unifié ?

Le Bureau Politique, dans son écrasante majorité, s'est opposé à cette démarche dont la dangerosité était prévisible. Mais hélas, le mal était fait : l'initiative a créé une crise grave au sein du Parti avec l'émergence de deux lignes, à savoir : une ligne favorable à la dissolution du Parti, d'une part, et une autre prônant sa survie, d'autre part.

Cette crise, sur fond d'une campagne menée neuf mois durant par M. Kinoussia et ses acolytes, a culminé, devant la résistance farouche des partisans de la non dissolution, avec le départ de quelques cadres, dont le deuxième vice-président, vers le parti UDH YUKI, tandis que, dans le même temps, lui-même, cerveau du projet, retournait sa veste, abandonnant les «brebis égarées» dans leurs errements, affaiblissant ainsi les effectifs du Parti.

Le président de l'UDR-MWINDA jouait ainsi, et personnellement, à l'équilibre entre le FRO-CAD-IDC, dirigé par Munari et la CODEHA, dirigée par Guy-Brice Parfait Kolelas, et ce, en mettant en péril la cohésion et l'unité du Parti déjà entamée par sa volonté de le dissoudre.

Voilà la quintessence de la crise créée de toutes pièces par M. Guy-Romain Kinoussia qui s'est ensuite lancé, par une fuite en avant, pour tenter de faire oublier qu'il est le principal artisan de toutes crises qui ont abouti à l'affaiblissement des effectifs du Parti.

## De la participation de l'UDR-Mwinda aux élections législatives et locales de 2017

Au cours de ses sorties sur la place publique, M. Guy-Romain Kinoussia a pris le parti d'évoquer la participation du parti aux dernières élections générales de 2017 comme source d'une crise. Faut-il le rappeler ici, la participation du parti aux futures élections de 2017 était acquise le 20 mai 2017, par décision du Conseil National du Parti, à l'unanimité moins deux voix, la sienne et celle d'un autre membre du Bureau Politique. Malheureusement, au lendemain de cette session, M. Guy-Romain Kinoussia s'était employé à torpiller les décisions du Conseil National, dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville et publiée le 24 mai 2017 dans sa parution n° 2925. Or, les décisions du Conseil National, instance supérieure de direction du Parti entre les assises du Congrès National, s'imposent à tous.

Si M. Kinoussia présente cette situation comme base d'une crise, ce n'est pas tant à cause de la participation aux élections, mais plutôt du fait du non-respect par ce dernier des délibérations du Parti. M. Kinoussia est donc dans une posture disciplinaire blâmable au regard des Statuts et du Règlement Intérieur du Parti. C'est ce qui, irréversiblement, l'amène à faire une fuite en avant, motif pris que le Conseil National serait soit un «club d'amis prêts à l'en débouter», soit une «instance démembrée». Pourquoi donc en avait-il convoqué et présidé les travaux, le 20 mai dernier, si elle n'est plus la direction supérieure du Parti ?

S'appuyant sur cette participation aux élections qu'il présente comme une collusion avec le pouvoir en place à travers des propos irresponsables du genre : «Ils sont allés à la mangeoire», M. Kinoussia a entrepris de solliciter l'attendrissement et l'écoute des militants non et/ou peu affirmés de l'UDR-Mwinda. Il s'emploie à les détourner pour les embarquer dans la deuxième phase de son projet de dissolution du Parti, à savoir : la création, sous le sceau d'une certaine renaissance, d'un parti parallèle à l'UDR-Mwinda sur la base des symboles falsifiés du Parti de Ya Milos. C'est son nouveau projet politique pour l'UDR-Mwinda qu'il avait déjà décidé de dissoudre, voici plus d'une année déjà. Paradoxe politique. Non ! On ne va pas refaire la roue dans un parti qui a toutes ses instances de direction et d'animation, sauf de s'aventurer dans une quête d'une nouvelle identité. M. Kinoussia sème le trouble et la confusion dans l'esprit des militants peu ou non affirmés et dans celui d'anciens dirigeants du Parti dont il se sert comme d'un appui ou d'un soutien pour survivre à ses fautes, en leur promettant un retour sous fanfare au parti. Une véritable pêche dans une eau trouble.

Non ! L'UDR-Mwinda qui, depuis le 31 octobre 2009, prône son ouverture à des nouvelles adhésions et au retour de ceux l'ayant quitté, pour une raison ou une autre, n'a pas besoin de cela pour retrouver sa cohésion et son unité.



André Milongo.

La souveraineté du Parti est exercée par le Congrès et par le Conseil National dans l'intervalle des assises du Congrès. M. Kinoussia se prévaut d'avoir été élu par le Congrès National et qu'à ce titre, il se considère au-dessus du Conseil National et du Bureau Politique. Erreur monumentale, car les textes fondamentaux de l'UDR-Mwinda disposent que le président du Parti n'est pas l'émanation du Congrès National, mais plutôt celle du Conseil National qui, conformément à l'article 49 des Statuts et 68 du Règlement Intérieur du Parti, l'a élu au cours de la même session comme le Bureau Politique et la Commission Nationale d'Evaluation et de Contrôle du Parti.

A ce titre, M. Kinoussia ne peut se prévaloir d'aucune souveraineté, ni en dehors du Bureau Politique, ni en dehors du Conseil National, si ce n'est par pur esprit nominaliste pour, se lancer, tout seul, dans une entreprise plurielle :

- de rejet, au motif d'avoir été désavoué, des décisions prises par le Conseil National en sa session du 20 mai 2017 ;

- de changement des symboles du parti (logo et carte de membre) ;
- de changement des symboles d'identification de Mwinda News, le bulletin de liaison de l'UDR-Mwinda dont il est subitement devenu le Directeur de publication et le Rédacteur en chef, après avoir nommé un comité de rédaction fantôme ;

- de mise au point de nouveaux outils de recensement ;
- de limogeage du président de la Fédération de Pointe-Noire sans consultation préalable du Bureau Politique ;

- de recensement et restructuration de la base par des militants n'ayant aucune responsabilité au sein de l'UDR-Mwinda, remettant ainsi en cause des mandats des structures régulièrement mises en place soit par des assemblées générales, soit par des conseils de section. C'est le cas dans la section de Madibou, la Fédération de Pointe-Noire. C'est ce qu'il a aussi prévu d'entreprendre à Ouessou, dans la Fédération de la Sangha, Fédération qu'il avait crânement ignorée, lorsqu'il s'est agi pour lui de créer son «parti unifié du Pool» ;

- de création de commissions ad hoc ou de commissions d'investiture sorties de son chapeau, alors que l'article 11 du Règlement Intérieur du Bureau Politique dont il se sert pour y procéder, ne lui permet que de créer des commissions spécialisées et/ou des groupes de réflexion sur des questions spécifiques liées à la vie du parti et/ou de la nation. Devrait-on encore lui apprendre qu'aucune commission spécialisée ou qu'aucun groupe de réflexion ne peut supplanter une structure de direction et d'animation, régulièrement mise en place, dans ses missions statutaires, réglementaires ou alors fondées sur le programme du parti ?

N'étant plus suivi par la majorité

des membres du Bureau Politique et du Conseil National déterminés à sauver le parti d'un naufrage programmé par un homme, M. Kinoussia, dans une démarche cousue de fil noir sur tissu blanc, a entrepris de créer une formation parallèle à l'UDR-Mwinda sur la base des symboles falsifiés du Parti de Ya Milos. C'est ce parti qui lui obéirait au simple claquement des doigts. C'est ce parti pour la création duquel il recherche des adeptes, lui qui, le 7 juillet 2016, clamait haut et court en Bureau Politique que «l'UDR-Mwinda étant devenue une coquille vide, on pouvait le dissoudre sans état d'âme, parce qu'il n'était pas homme à rester ad vitam aeternam à la tête d'un petit parti comme l'UDR-Mwinda.»

Cet homme outrepassa le bon sens qui, devant l'affaiblissement des rangs du Parti et des effectifs de certaines de ses instances (ce qui ne l'offusque outre mesure du reste), devrait rapidement amener le Conseil National, existant et représentatif de toutes les fédérations que compte le parti, à convoquer un Congrès National Extraordinaire pour doter le Parti de nouveaux organes et instances de direction.

En lieu et place de cela, il a choisi de convaincre la rue et les sympathisants n'ayant aucune prise sur les affaires du Parti. Il a choisi de dénigrer le Parti et ses membres. C'est cet homme que tous les cadres du Parti ont pratiqué, agaçant, abusant de l'autorité qui lui est conférée. On ne peut se prétendre démocrate à la tête d'un pays sans en être un dans sa propre formation politique!

## En définitive

Il ne saurait faire l'ombre de

doute que la crise prévalant au sein du parti remonte au projet de M. Guy-Romain Kinoussia de dissoudre l'UDR-Mwinda, pour le fondre dans un parti unifié du Pool, autour du label YUKI dont, du reste, il continue de revendiquer les droits d'auteur.

Cela, Guy-Romain Kinoussia n'osera jamais en parler publiquement. Il sait nettement que les observateurs avertis lui conseilleraient de rejoindre ceux qu'il a aiguillés, neuf mois durant, vers le parti unifié YUKI. Son inconstance politique fait qu'il tente de s'accrocher à un arbre qu'au même moment il oint d'une huile nauséabonde. Comment est-ce possible ?

Tous les mensonges, contrevérités et faux témoignages débités par Guy-Romain Kinoussia, par lesquels il se prévaut souverain pour user du Parti comme de sa propre poche ou de sa petite famille au sein de laquelle il distribuerait les cartes et fixerait les rôles, ne constituent qu'une dérobade, car la session du Conseil National est une exigence réglementaire et un impératif catégorique pour le fonctionnement et la survie du Parti.

Le Bureau Politique ayant reçu les directives du Conseil National en sa session du 20 mai 2017, à savoir :

- redynamiser la base du Parti ;
- participer aux futures élections ;
- et, préparer le prochain congrès national,

Il s'impose à lui de rendre compte de l'exécution de celles-ci.

M. Kinoussia ne peut s'en dérober. Il ne lui servira donc à rien de diaboliser les autres membres dirigeants du Parti, en les traitant de collusion avec le pouvoir auprès duquel ils seraient allés «manger». On ne va descendre avec lui dans

le caniveau, au niveau des responsabilités qui sont les nôtres.

Maintenant, la taupe est démasquée. Les raisons réelles de la crise viennent de dévoiler la nature de l'homme que nous avons eu le malheur de hisser à la tête d'un parti si emblématique et prestigieux, mais dont il n'a pu fructifier l'héritage.

Ya Milos, paix à son âme, doit se retourner dans sa tombe, lui dont la commémoration, en juillet dernier, du 10<sup>e</sup> anniversaire de sa tragique disparition, a été littéralement boycottée par un successeur qui, prétextant de se rendre à Pointe-Noire pour des raisons familiales, s'égarait plutôt dans la ville de Brazzaville. Que d'oubli et de manque de reconnaissance ! C'est notre part de vérité, actée par des documents existants et des faits irréversibles. A l'opinion de juger. Aux militants de discerner. Je demande donc aux vaillants militants et sympathisants de l'UDR-Mwinda, les vrais qui sont restés fidèles aux idéaux de Ya Milos et à leur serment pris devant sa mémoire, de rester sereins et de ne pas suivre l'aventure d'un homme seul qui, finalement, n'a aucune part à notre héritage commun.

Je demande aux organes intermédiaires et de base de rester sereins dans leurs fonctions et prérogatives à eux conférées par leurs conseils respectifs ou leurs assemblées générales.

Je demande à tous les militants de rester vigilants et mobilisés dans l'attente du Conseil National, préluce au prochain Congrès National Extraordinaire du Parti dans les tout prochains jours.

Ya Milos, ta lampe ne s'éteindra jamais.

**Paul DIHOULOU**  
Secrétaire Général  
du Parti

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\* Travail\* Progrès

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DIRECTION GENERALE DE L'EPIDEMIOLOGIE  
ET DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES

COORDINATION TECHNIQUE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE  
DES PROJETS TUBERCULOSE ET PALUDISME (CTAF)

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N. 02/CTAF/2017

OBJET : FOURNITURES ET EQUIPEMENT DE SALLES DES MALADES TB-MR  
SUBVENTION : COG-T-MSP 1051

**Le gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une subvention destinée à la mise en œuvre du projet de lutte contre la co-infection TB/VIH, dans le cadre du nouveau modèle (NMF). Ce projet est cofinancé par l'Etat congolais et couvre la période allant du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017.**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, le projet a l'intention d'affecter une partie de la subvention à l'acquisition des fournitures et équipements destinés aux salles d'hospitalisation et de prise en charge des malades TB-MR du service de pneumologie du CHU et à l'hôpital de Makélékélé à Brazzaville. A cet effet, la coordination technique, administrative et financière du projet tuberculose (CTAF) invite les entreprises éligibles à bien vouloir répondre au présent appel d'offres national ouvert.

Le processus de sélection sera conduit conformément aux directives du Fonds mondial. **Les entreprises intéressées peuvent obtenir des plus amples informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet (CTAF) située à l'adresse indiquée ci-dessous. Le dossier d'appel d'offres complet (DAO) peut être obtenu moyennant le versement non remboursable de la somme de 100 000 F CFA. Ce versement est à effectuer uniquement en espèces contre remise d'un reçu de caisse.**

**La date limite de dépôt des offres est fixée au mercredi 22 novembre 2017 à 12 heures précises heure locale, et la séance d'ouverture des offres aura lieu le 22 novembre 2017 à 15 heures précises, en présence de tous les soumissionnaires.**

Les offres sont à adresser sous pli fermé, à l'attention du Docteur J. Claude EMEKA, Coordonnateur de la CTAF, adresse : 134 Avenue Maréchal LYAUTEY - en face du CHU à côté de l'UNESCO, Moundali 3 - tel. 00242 055115702/055310107, mail : emekamami-na27@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le 09 novembre 2017

Docteur Jean C. EMEKA  
Coordonnateur du projet

## Liberté de la presse

### Des organisations de la société civile demandent la libération de Ghys Fortuné Dombe-Bemba

Les responsables des organisations de la société civile œuvrant pour la promotion, la protection et la défense des droits de l'homme, la liberté et la démocratie en République du Congo sont montés au créneau pour demander la libération du journaliste Ghys Fortuné Dombe-Bemba, détenu à la Maison d'arrêt près de 10 mois sans procès. C'était au cours d'une conférence de presse qu'ils ont animée samedi 4 novembre, au siège de l'AD-HUC (Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral).

L'un des acteurs de la plateforme, Joe Washington Ebina, a rappelé que le journaliste dont il est question a été interpellé il y a près de 10 mois, depuis le 11 janvier 2017. Pour avoir diffusé, dans son journal, Talassa, le message de Frédéric Bintsamou, dit Pasteur Ntumi. Il est resté en isolation à la Maison d'arrêt de Brazzaville, enfermé 24h/24, pendant 5 mois et 22 jours, dans une cellule spécialement repeinte, mais non éclairée et sans toilettes. «C'est pour quoi, depuis quelque temps, il développe des maladies diverses, notamment des maladies de l'œil, des maladies neurologiques et des maladies liées à la circulation sanguine.» Ces maladies, a-t-il relevé, nécessitent urgemment un suivi régulier externe auprès des spécialistes, ainsi que des conditions d'hygiène appropriées, à défaut de rester auprès des spécialistes un moment ou dans des hôpitaux

ayant un plateau technique complet, pour une rééducation. Joe Washington Ebina a rappelé, par ailleurs, que le détenu est entré à la Maison d'arrêt avec zéro degré de visibilité au huitième mois, il est passé à 1,75 degré, à cause des picotements provoqués par la nouvelle couche de peinture pendant les deux premiers mois, et à cause du long enfermement 24 h/24 dans sa cellule. Il a souligné, en substance, qu'après maintes demandes d'autorisation, le journaliste n'a plus reçu l'autorisation de se rendre chez un opticien pour se procurer des lunettes, encore moins chez un stomatologue et autres spécialistes. «La sagesse enseigne qu'une maladie découverte à temps est facilement traitable, mais lorsqu'on la découvre après un long moment d'hibernation, l'irréparable se produit ! C'est ce qui est arrivé, malheureusement, à la Maison d'arrêt de Brazzaville, qui a déjà enregistré la mort de cinq



Les leaders des organisations de défense des droits de l'homme.

détenus, depuis le début de cette année 2017», a-t-il révélé. Il rappelle que l'article 119 du code de procédure pénale congolais dispose que «la détention préventive est une mesure exceptionnelle»; le principe étant la libre comparution de la personne poursuivie, présumée innocente tant qu'un jugement de condamnation n'a pas été rendu. «En la matière, ni la nature criminelle des faits, ni la gravité supposée desdits faits, ni un éventuel trouble à l'ordre public ne sauraient légalement justifier la détention prolongée du journaliste» a-t-il dit. Il estime qu'il faut éviter le pire, dans un pays où les délits de presse ont été dépénalisés par le magistrat suprême, Denis Sassou-Ngués-

so, sachant que le journaliste n'a fait que son métier d'informer le peuple congolais, selon les règles de l'art. «Nous demandons aux autorités compétentes qu'il soit mis en liberté, afin qu'il aille se faire soigner et vivre dans des conditions hygiéniques adéquates», a-t-il indiqué. Répondant à une certaine opinion qui pense que les organisations de la société civile roulent pour l'opposition, les responsables de la plateforme ont rétorqué : «Nous n'avons jamais été ensemble avec les politiques. Nous sommes derrière les citoyens, nous sommes pour la défense des droits et nous accompagnons tous ceux qui se sentent lésés dans leurs droits, ça c'est notre travail.»

Pascal Azad DOKO

## Club 2002 PUR (Parti pour l'Unité et la République)

### Face à la crise, le secrétariat permanent en appelle à la solidarité nationale

Le secrétariat permanent du Club 2002 PUR (Parti pour l'Unité et la République) s'est réuni, sous la houlette de son secrétaire général Juste Désiré Mondelé, député de la première circonscription électorale de Ouenzé et conseiller politique du chef de l'Etat, le mercredi 8 août 2017 dans un hôtel de la place à Brazzaville. Analyser la situation politique nationale, ainsi que la situation sécuritaire qui prévaut dans le département du Pool ; les discussions préliminaires avec le Fonds monétaire international (FMI) : tel a été le menu de la réunion.

Les échanges qui ont duré près de quatre heures ont permis aux membres du secrétariat permanent du Club 2002 PUR, parti fondé par le Révérend Guy Wilfrid César Nguesso, de réaffirmer, en ces temps de crise financière et économique où le pays négocie un programme de rétablissement de la stabilité macroéconomique avec le FMI, son soutien au Gouvernement dans ses discussions. Il en appelle à la solidarité nationale et à l'union sacrée de la Nation dans ces moments de difficultés.

Optimiste, il a indiqué que les difficultés du moment ne sont pas insurmontables, même si elles «commandent à tous, à quelque niveau que ce soit, plus de rigueur et de discipline». Les membres du secrétariat permanent ont dénoncé toute attitude qui tendrait à exploiter politiquement la crise actuelle pour menacer la paix.

S'agissant de la situation politique nationale, le secrétariat permanent, après un débat entre ses membres, a décidé de mettre en place une «cellule de veille numérique chargée de rétablir la véracité des faits en réponse aux différentes

attaques dont sont victimes les institutions de la République». De même qu'une commission chargée de redynamiser le parti dans tous les départements du pays.

Sur la situation sécuritaire qui prévaut dans le département du Pool, le secrétaire permanent, tout en rappelant la main tendue du président de la République réaffirmée dans son adresse aux sages et notables du Pool le 3 octobre dernier, a également mis en place un comité interne chargé du suivi de l'évaluation de cette situation qui fragilise la vie politique et paralyse l'économie nationale.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise  
**ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassal (face au ccf)  
Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyendy (face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010238 / 055501075  
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

## Editorial

### La prochaine crise

Nous sommes immergés dans une crise dont le commentateur de la rue dit qu'elle est la plus sévère. Normal: telle est la conclusion classique de tous ceux qui, sans voir la rive, pensent que le fleuve dans lequel ils se noient a les dimensions de l'océan. Pourtant il n'y a pas de doute: le pays est bien en souffrance. Mais il s'agit d'avoir le recul historique suffisant pour rappeler que le Congo a déjà connu des crises sévères qui, à l'époque, étaient déjà vécues comme les pires de son Histoire. Des tronçons de route laissés plusieurs mois en jachère ; des grues rouillées sur des chantiers inachevés; des avancements sans effets financiers ou même de longs mois de non-renversement des retraites; des hôpitaux où l'aspirine qui n'était déjà pas gratuite devient rare; de beaux projets infrastructurels ou sociaux déguerpis du jour au lendemain par des coopérants étrangers ayant humé l'odeur de la fin; des Plans d'ajustement structurel (PAS) déboulonnant les plus établies des positions de rente : tout cela, c'est du déjà-vu. La cruauté du moment est seulement dans le fait que ceux qui avaient vécu ces temps-là croyaient ne les avoir vécus que pour eux. Pas pour leurs enfants, devenus nettoyeurs de WC aujourd'hui avec une licence en mathématique, ou chauffeur de taxi avec un master d'informatique en poche ! De là, la question: doit-on penser à la prochaine crise après celle-ci? Sommes-nous appelés à vivre, pour la troisième fois, une panne aussi dévastatrice? Si oui : que pouvons-nous faire aujourd'hui qui pourrait empêcher ce demain? La réponse n'est ni unique ni simple. Mais sans doute devrions-nous apprendre, dès aujourd'hui, à ne pas nous en tenir à la méthode Coué. A faire la cigale quand nous pouvons faire la fourmi. Et donc commencer par sortir de la crise actuelle pour envisager le pire possible de demain. Au concret: il nous faut tirer les enseignements des temps fastes pour ne pas avoir à reproduire les mêmes approximations en temps de disette. Pas simple, mais pas impossible.

Albert S. MIANZOUKOUTA

### Appels à propositions de Projets de Conservation de la Biodiversité

L'Equipe centrale de gestion du Programme (CPMT) a approuvé la stratégie nationale du Programme de microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), pour la réduction de la pauvreté et de la pression sur la biodiversité au niveau des communautés de base au Congo ;

Suite à cette approbation, le Bureau du Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Congo lance pour les Segments Congo des paysages de la Tri-Nationale Dja-Odza-la-Minkébé (TRI DOM) entre le Cameroun, le Congo et le Gabon et du Tri -National de la Sangha (TNS) entre le Cameroun, le Congo et la République Centrafricaine, des Plateaux Batékés, entre le Gabon et le Congo, un appel à propositions de projets traitant des thèmes relatifs à la conservation de la biodiversité.

En rapport avec l'enveloppe disponible, le programme offre des petites subventions allant jusqu'à 50 000 \$, directement aux communautés locales, populations autochtones, organisations communautaires et d'autres Organisations non gouvernementales (ONG), pour le développement des projets, dans les domaines prioritaires du FEM, et pour le cas spécifique la conservation de la biodiversité.

Les projets soumis seront sélectionnés par le comité de pilotage pays, suivant des critères bien définis à travers l'esprit et la lettre de la stratégie nationale Congo. L'Association porteuse du projet doit assurer un financement d'un même montant au moins avec la possibilité de contribuer en partie en nature.

Les associations intéressées sont invitées à retirer à la guérite du Bureau PNUD Pays le «formulaire projet» de candidature à remplir et à déposer au même endroit, au plus tard, le 20 novembre 2017.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter la Coordination Nationale du Programme de Microfinancement du FEM/PNUD au Congo, au téléphone Standard du Bureau PNUD Congo: 06 667 75 99.

Mohamed ABCHIR  
Représentant Résident a.i.

Même à L'INTERIEUR  
DE VOTRE MAISON,  
profitez de la MEILLEURE  
CONNEXION INTERNET

Composez \*121\*4#



**airtel**  
internet



**1GB**  
**1000FCFA**



INTERNET  
PERFORMANT  
MÊME DANS  
LA MAISON

## Jean-Didier Bidié, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo

# L'huissier de justice, baromètre de l'Etat de droit

**Réélu président national de la Chambre des huissiers de Justice le 25 octobre dernier pour un mandat de 3 ans, Jean-Didier Bidié, s'est prêté aux questions de la rédaction de La Semaine Africaine, six jours après son plébiscite (100% de voix à l'issue du vote) à la tête de cette organisation. Il parle, tour à tour, de l'importance d'un huissier dans la société et de ses ambitions pour le mandat triennal qui commence. Pour lui : «L'huissier de justice est le baromètre de l'Etat de droit». Interview exclusive.**

*"Vous avez été élu, pour un nouveau mandat, président du bureau de la Chambre des huissiers du Congo, c'est une profession qui n'est pas bien connue dans le pays..."*

\*\* La profession d'huissier de justice a été instituée par la loi 027-92 du 20 août 1992. Et depuis, les huissiers de justice ont été organisés en Chambre nationale et en chambres départementales. Nous avons aujourd'hui une chambre nationale et trois chambres départementales : une à Brazzaville, une à Pointe-Noire et une à Dolisie. Nous n'avons pas encore d'huissier dans la zone nord. C'est-à-dire dans la Cour d'appel d'Owando et de Ouesso.

### Pourquoi ?

\*\*Nous déplorons ça effectivement, parce que l'huissier doit être proche des populations, proche des justiciables pour faciliter leurs procédures au tribunal. Malheureusement, la profession d'huissier de justice étant jeune dans sa version libérale au Congo, il n'a pas encore été possible de pourvoir ces Cours d'appel en huissiers de Justice. Tout simplement, parce que, aujourd'hui, il y a 130 huissiers de Justice, et les 130 sont soit de Brazzaville, soit de Pointe-Noire ou de Dolisie. Mais, nous avons demandé au ministère de la Justice que les prochaines nominations concernent fondamentalement les Cours d'appel d'Owando et de Ouesso.

*"Une profession assez jeune au Congo, et donc une profession en développement, mais avec une image parfois écornée : vous êtes le bras méchant de la Justice, si l'on peut dire !"*

\*\*C'est vrai que l'huissier de Justice est considéré à tort ou à raison comme étant le bourreau ; celui, caricaturalement, qui arrive chez vous, saisit les meubles, saisit les biens, vous expulse de la maison. On a l'impression, dit de cette manière, que l'huissier de Justice, c'est effectivement le bourreau. Mais en réalité, il est un conseil pour le citoyen. L'huissier de Justice, c'est ce professionnel de Droit, qui est plus proche des populations. Parce que c'est à l'huissier de Justice qu'on recourt, pour faire des recouvrements de créance. C'est le professionnel de justice rompu à la tâche, qui va mettre à votre disposition une série de procédures pour pouvoir recouvrer votre argent. C'est à l'huissier de Justice qu'on recourt, lorsqu'on est lésé dans ses droits. Même si vous avez un avocat, celui-ci a besoin de la preuve du préjudice pour pouvoir vous défendre devant le tribunal. Voilà pourquoi

nous disons que l'huissier de Justice, c'est un professionnel de droit le plus proche des citoyens, mais bien sûr souvent mal compris, souvent mal connu. C'est lorsque l'huissier travaille contre vous pour préserver les droits de l'autre que vous trouvez que l'huissier, c'est un bourreau. En fait, l'huissier, c'est même le baromètre de l'Etat de droit dans un pays. Parce que tout citoyen, ce qu'il recherche, c'est qu'il recouvre ses droits bafoués. Parce que l'Etat de droit, c'est la soumission de tous à la loi.

*"Baromètre de l'Etat de droit, d'accord, mais avec quelques difficultés de perception quand même, puisque ce qui est répandu dans l'opinion, c'est que l'huissier coûte cher d'abord. Deuxièmement, dans un pays où justement le métier n'est pas bien connu, est-ce que la loi garde toute sa force?"*

\*\*Merci beaucoup, il y a comme deux questions. L'huissier de Justice ne coûte pas si cher que ça. Nous sommes organisés, et il y a un tarif, produit par la Chambre nationale... que tous les huissiers de Justice sont tenus de respecter. Et dans ce tarif, vous avez les actes comme la signification d'un jugement par exemple, qui est à 50.000 F. CFA pour les particuliers, 75.000 F. CFA, si c'est un commerçant et 100.000 F. CFA, si c'est une société. Donc nous avons quand même stratifié notre tarif pour tenir compte de tout le monde. C'est vrai que pour un indigent, il est difficile de recourir à un huissier de Justice. Mais pour cela, il y a ce qu'on appelle l'assistance sociale. L'Etat a institué auprès de la justice, l'assistance sociale... Si l'huissier ne facture pas, pour se réaliser, ça va être difficile. Il a des charges auxquelles il doit faire face, des obligations. Voilà pourquoi la loi a permis à l'huissier, dans sa version libérale, qu'il soit rémunéré pour ses prestations. Il y a un tarif qui tient compte de la situation des Congolais.

Maintenant, la deuxième version de la question. Après la guerre du 5 juin, il n'a pas été facile pour les huissiers de Justice de travailler. Plusieurs huissiers de Justice ont été molestés, agressés, mais nous avons tenu bon. Aujourd'hui, nous nous sommes imposés. De sorte que les procédures en rébellion contre les citoyens sont maintenant rares. Ça veut dire que l'huissier arrive à s'imposer et la force de droit avec lui. Parce qu'en réalité, si le droit ne peut plus s'appliquer, nous laissons place à l'arbitraire, à l'anarchie et à la vengeance privée. Et cela n'est pas tolérable pour une société moderne comme la nôtre. Donc l'huissier



Jean-Didier Bidié.

de Justice est réconforté dans ses missions par l'Etat, qui le rassure de son soutien et de sa protection.

*"Vous avez été élu président, c'est pour faire quoi dans ce nouveau mandat?"*

\*\*Mes confrères m'ont élu président, parce que je leur ai présenté un programme triennal dans lequel nous allons mettre un accent particulier sur la formation. L'huissier doit être bien formé, pour être à la hauteur des enjeux du moment, pour être à l'abri de la tentation, pour être à la hauteur de l'attente des citoyens. Donc notre première mission sera de former les huissiers de Justice. Nous avons pour cela pris contact avec l'Ecole nationale de procédures de Paris, qui nous a répondu favorablement. Et le 23 novembre, il y aura une session de formation à Paris pour dix huissiers de Justice. Notre deuxième axe, c'est le volet social de l'huissier de Justice. Voici près de 25 ans que la profession existe, la couverture maladie de l'huissier n'existe pas. Nous avons entrepris des négociations avec les sociétés d'assurance de la place pour assurer les huissiers contre les maladies. Obtenir leur évacuation dans le cadre de cette assurance maladie. Et concomitamment, nous avons demandé à tous les huissiers de Justice de s'immatriculer à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), pour le volet pension.

*"Et s'ils ne le font pas, on leur envoi un huissier?"*

\*\*C'est une obligation déjà légale pour tout employeur de s'immatriculer. Et si les huissiers ne le font pas...mais c'est une directive venue de leur président, je parie qu'ils le feront. De toutes les façons, trois mois après, nous passerons au contrôle pour vérifier s'ils se sont immatriculés. Ceux qui ne l'auront pas fait, évidemment, nous les rappellerons à l'ordre.

Le troisième volet de notre action, c'est moderniser les études des huissiers de Justice. Il faut que l'huissier travaille avec des outils modernes comme l'ordinateur. On ne veut plus avoir des offices d'huissiers avec des machines à taper qui ne sont plus d'usage aujourd'hui. Déclarer à la CNSS le personnel employé par les offices...Nous avons aussi mis en place une commission scientifique, qui va rédiger des prototypes d'actes,

de sorte que l'exploit d'huissier de Justice soit le même partout. Nous donnons trois mois pour que cela se réalise ainsi. Et à l'international, renforcer la place de l'huissier de Justice congolais au sein de l'Union internationale des huissiers de Justice qui a pour siège Paris. Nous allons établir des relations de coopération avec les Chambres sœurs d'Afrique...

*"Monsieur le président, nous avons couvert votre assemblée générale électorale le 25 octobre. Cette activité a été présidée par M. Mvouo, directeur de cabinet du ministre de la Justice, qui a beaucoup insisté sur les trop nombreuses antivaleurs qui gangrènent votre corporation."*

\*\*Oui, le directeur de cabinet du ministre de la Justice a insisté sur le fait qu'il faut faire barrage aux antivaleurs qui peuvent exister ou qui existent dans notre profession. Mais il faut dire que ce n'est pas seulement chez les huissiers de Justice, c'est toutes les professions judiciaires ! Nous, l'avantage que nous avons, c'est que ces questions ont déjà été traitées en interne. Et lorsque nous avons parlé de la formation, c'est pour, justement, enrayer ces antivaleurs. Parce que beaucoup de choses se faisaient par ignorance. En donnant la formation aux huissiers de Justice, je crois que nous les mettrons à l'abri de ces antivaleurs et, bien entendu, une fois qu'on aura formé, nous sanctionnerons. Mais nous ne le ferons pas avant. Pour cela, nous avons rassuré le ministre de la Justice qu'il peut compter sur le bureau de la Chambre nationale qui vient d'être mis en place, pour que la discipline règne en son sein.

*"Et cela va commencer dans les trois mois qui viennent?"*

\*\*En tout cas, nous y travaillons dès maintenant. Parce qu'il n'y a pas de raison pour que les antivaleurs, comme vous l'avez dit, gangrènent notre Chambre.

*"Dernière question de curiosité: une belle journée d'huissier de Justice, c'est quoi? C'est quand il a frappé de sanction tous les récalcitrants de la République? Quand il a fait beaucoup d'argent? Quand il a fait beaucoup de saisies? Quand il s'est montré, disons, puissant dans le quartier?"*

\*\* (Rire) Une bonne journée d'huissier de Justice, c'est lorsque l'huissier a réussi à exécuter une décision de justice. C'est-à-dire, a réussi à établir l'équilibre qui avait été rompu. A ce moment-là, l'huissier se sent soulagé, parce qu'il a rempli sa mission régalienne. Voyez-vous, il arrive que nous recevions des gens dans nos bureaux, des familles déchirées, parce qu'ils ont un différend, surtout d'ordre successoral. Nous les recevons. Et notre satisfaction, c'est lorsqu'ils ressortent de nos bureaux réconciliés. Et là, l'huissier apporte la paix.

*Propos recueillis par*  
Albert S. MIANZOUKOUTA & Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

*Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)*

## Construction de lignes d'alimentation électrique pour améliorer le réseau de distribution d'énergie à Brazzaville

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action annuel ainsi que de son budget 2017, le Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU) a réalisé une étude portant sur la notice d'impact environnemental et social (NIES) pour la construction de sept feeders (lignes d'alimentation électriques ou départs) souterrains de 20 kilovolts à Brazzaville. Cette étude a été confiée à l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt publics (AGETIP), un cabinet d'étude basé au Bénin, préalablement sélectionné selon les procédures de la Banque mondiale. Celle-ci a permis au cabinet consultant de produire un rapport provisoire qui a déjà fait l'objet des commentaires entre les cadres du PEEDU et ceux de la Banque mondiale. Vendredi 3 novembre 2017, un atelier d'échanges et de restitution de ce rapport d'étude a eu lieu à Brazzaville, en présence de Maurice Bouesso, coordonnateur du PEEDU, avec la participation de toutes les parties prenantes: institutions gouvernementales, autorités municipales, chefs de quartiers, populations affectées, bénéficiaires directs et indirects, ainsi que des partenaires techniques



Maurice Bouesso, au milieu.

et financiers.

Cet atelier visait la validation du rapport de la notice d'impact environnemental et social pour la construction de sept feeders souterrains de 20 kilovolts dans les quartiers de Makélékélé, Mougali, Talangai, Mfilou-Ngamaba, Djiri pour la ville-capitale et la commune de Kintélé, dans le département du Pool, s'inscrit dans le prolongement de la mise en place des outils opérationnels de sauvegarde environnementale et sociale.

Le PEEDU qui est un projet du Gouvernement congolais mis en œuvre en octobre 2010, cofinancé par la Banque mondiale, vient de bénéficier d'un financement additionnel, dans son volet électricité, a indiqué Maurice Bouesso. Ce financement permettra la construction de sept feeders souterrains qui partiront de deux centrales électriques (Djiri et Tsiélambo) pour renforcer et améliorer le réseau de distribution d'énergie à partir des 21 lignes d'alimentation électriques déjà existants. «Depuis sa mise en œuvre, le PEEDU a déjà réalisé un certain nombre d'activités, parmi lesquelles les branchements d'eau, l'amélioration des infrastructures routières, de santé, d'éducation et la stabilisation des zones en proie à des érosions. Pour ce qui est du projet notice d'impact environnemental et social pour la construction de sept feeders souterrains de 20 kilovolts à Brazzaville, celui-ci a fait l'objet des enquêtes de terrain menées dans les quartiers concernés et qui ont permis d'établir la liste des populations affectées à travers des échanges interactifs», a souligné le coordonnateur du PEEDU. Il vise, à terme, la fin des phénomènes de délestages fastidieux à Brazzaville.

Les travaux de cet atelier étaient supervisés par Cyprien Farel Mouyangou, chargé de mission sauvegarde environnementale et sociale au PEEDU.

Pascal BIOZI KIMINOU

### OFFICE NOTARIAL

Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO,  
Sis en la résidence de Brazzaville  
41, rue Makoua, à Poto-Poto (sur l'avenue de la Paix)  
B.P.: 2432, Tél.: 06-675-84-36/06-611-72-73  
Email: mariematoko@gmail.com, République du Congo.

### DAMALA SARL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 Francs CFA  
Siège social à Brazzaville, 05, Rue Louis Tréchet  
Centre-ville, République du CONGO

### AVIS D'AGREMENT D'UNE CESSION DES PARTS SOCIALES

Suivant acte portant cession des parts sociales en date du vingt-six Octobre deux mil dix-sept reçu par Maître Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des impôts de Ouenzé Brazzaville, sous Folio 192/8 n°959 à la même date, consécutive à l'Assemblée Générale Extraordinaire du neuf Octobre deux mil dix-sept; les associés de la société DAMALA SARL agrèent, en qualité de nouveaux associés: Monsieur Davy Ludovic KIBA GATSE et Mademoiselle Amsetou Marie Emmanuelle DIAWARA.

Le dépôt du procès-verbal et de la cession des parts sociales a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 06 Novembre 2017, sous le numéro 17 DA 848.

Pour insertion,

**La Gérance.**

Des maisons s'effondrent à Impfondo suite aux orages

Dame pluie n'est pas partout la bienvenue. Elle est assimilée à certains endroits à un monstre froid qui s'infiltré, expulsee du toit familial tout ce qui respire. C'est ce qui s'est passé à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, où la pluie tombée la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 novembre a provoqué des inondations dans les sept quartiers de la ville. Plusieurs dizaines de maisons se sont écroulées à cause des inondations. Leurs occupants passent désormais la nuit à la belle étoile. Il faut remonter aux années 2000 et 2001 pour avoir un élément de comparaison des inondations de cette année. Dans certains quartiers, hommes, femmes et enfants pataugent dans des eaux souillées si l'on en croit un habitant qui a lancé un SOS aux autorités sanitaires nationales.

CHU et Université Marien Nguabi: la désillusion

Le Gouvernement avait promis aux travailleurs du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) le paiement d'un deuxième mois d'arrière de salaire quatorze jours après le premier qui leur a été versé il y a plus de deux semaines. Malheureusement, il n'a pas tenu promesse. Chaque jour qui passe plonge un peu plus les travailleurs du plus grand centre sanitaire du pays dans la désillusion. Et moins nombreux sont ceux qui croient que le Gouvernement Mouamba a la capacité de trouver rapidement solution à leurs difficultés financières. L'hôpital se meurt et cela ne semble émouvoir personne, ni le Gouvernement, ni le personnel qui se contentent du service minimum. «De même qu'on ne peut soigner un malade par des promesses de guérison, on ne peut pas demander aux gens affamés de reprendre normalement le travail par des promesses, comme si l'on était toujours en campagne électorale», racontent certains travailleurs du CHU-B. C'est la même désillusion pour les travailleurs de l'Université Marien Nguabi qui, malgré un mois de salaire payé, conditionnent la reprise du travail au paiement d'au moins deux autres mois sur les cinq qu'on leur doit.

Triste spectacle dans certains établissements scolaires de Mfilou

On ne sait pas ce qu'en pensent les responsables de l'Education nationale. Dans le septième arrondissement de Brazzaville, une situation perdue au CEG de Mfilou mitoyen de l'hôpital de l'Amitié Sino-congolaise. Le collège n'est pas clôturé, donc il est ouvert de part en part. Les véhicules et les motocyclettes traversent parfois la cour en trombe avec le risque de renverser un élève. Il y a quelques mois, des femmes n'ont pas manqué d'idée pour transformer une partie de la cour en champ d'arachide et de manioc. Et comme si les élèves n'avaient pas besoin d'espace pour s'amuser, une décharge publique s'était formée à un coin du terrain de football. Au CEG Ngamaba, c'est pareil: pas de mur d'enceinte, à un coin de la cour trône un pylône installé par une société de téléphonie mobile. A l'école primaire 31 juillet, située non loin de la mairie d'arrondissement, une partie de la clôture s'est écroulée il y a environ deux ans. Lorsqu'il pleut, les eaux provenant des montagnes se déversent dans la cour, parfois dans les salles de classe. Du côté du CEG Mayindou, tout à côté, la cour est transformée en lac par les eaux de pluie. Pour accéder aux salles de classe, élèves, enseignants et personnel administratif effectuent des sauts de kangourou. C'est l'image de nombreuses écoles dans le pays. Qui sauvera l'école congolaise?

Le S.O.S des populations du quartier Jacques Opangault

Jacques Opangault est un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, mais il est quasiment enclavé. L'unique route qui le dessert, non bitumée, est ensablée. Les voitures légères ne peuvent y rouler sans s'embourber. Quand il pleut, elle devient une piste boueuse où s'enlisent même les véhicules les plus robustes. Le transport public n'est assuré que par des véhicules 4X4 dans lesquels s'entassent, debout comme du bétail, pour un coût de 250 francs CFA. Certains se débrouillent autrement : à pied ou sur une moto. Les populations estiment qu'à l'ère moderne on ne peut imaginer que des gens puissent voyager dans de telles conditions. Les habitants se demandent quelles sont les raisons qui font que l'on se soit désintéressé de ce quartier: le manque de financement pour construire une route goudronnée? Jacques Opangault n'est pas l'unique quartier enclavé de Brazzaville; le quartier Domaine, dans l'arrondissement 9 Djiri, en est un autre.

Willy Etoke réclame justice au Congo contre un résident congolais de France

Dans un communiqué de presse publié mercredi 8 novembre, le Procureur général de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, décide d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre du nommé Nitou Roland, Congolais résidant en France, et ses acolytes sur plainte déposée par Claude Wilfrid Etoke, dit «Willy Etoke», pour «des faits de menaces et des injures publiques pendant son séjour en France». «Des menaces qui ont été relayées sur les réseaux sociaux», précise le Procureur qui estime que le code de procédure pénale congolais donne compétence aux juridictions congolaises de poursuivre et juger tout citoyen congolais qui, en dehors du territoire de la République, sera rendu coupable d'un fait qualifié de délit par la loi congolaise. C'est donc le retour de «Mon Parquet», le petit nom d'André Gakala Oko.

Sous le Pont du Centenaire, des fumeurs de chanvre!

Les usagers du Pont du Centenaire, au Plateau des 15 ans (arrondissement 4 Mougali) ignoraient ce qui se passe sous le Pont du Centenaire. Sûrement, pas les piétons. La situation est telle que des citoyens peu vertueux n'ont pas trouvé mieux que de transformer le coin en fumoir de chanvre. On s'y bouche le nez! La police ne devrait plus longtemps ignorer le danger qu'ils représentent pour les passants. Il en va de leur sécurité, car ils courent le risque d'être agressés par les chanvriers qui y ont élu domicile.

Conseil congolais des chargeurs

Etre à l'avant-garde de la facilitation du passage portuaire

Le Conseil congolais des chargeurs a reçu en visite de travail M. Fidèle Dimou, le nouveau ministre des Transports. Au sortir des entretiens, M. Séraphin Mouendzi, le Directeur général, s'est dit rassuré d'être dans la bonne direction, et a réaffirmé son engagement pour la facilitation du passage des marchandises, ensemble avec la communauté portuaire.

\*Monsieur le DG, de quoi a-t-il été question au cours de votre rencontre avec le ministre en charge des transports ?

\*\* Nous avons reçu le ministre des Transports qui est venu pour la première fois visiter notre entreprise qui est sous sa tutelle. Il était question de lui présenter la maison, ce que nous sommes et ce que nous faisons. C'était un échange fructueux. Nous lui avons présenté la structure et lui avons rendu compte de notre fonctionnement, de ce que nous avons déjà fait et nos projets. Je pense que cet échange nous a permis d'être dans nos certitudes que nous sommes dans la bonne direction. Il est vrai que la situation économique est difficile, mais c'est justement quand c'est difficile

qu'on a besoin des grands timoniers pour mener le bateau à bon port.

\*Justement à propos de la conjoncture, comment le ministre a-t-il apprécié votre entreprise et qu'est-ce qu'il attend du Conseil congolais des chargeurs ?

\*\*Le ministre est tout simplement heureux et content de savoir que le Conseil congolais des chargeurs est une structure qui fonctionne bien, où les gens sont en place et travaillent effectivement. La conjoncture étant difficile, le ministre attend que nous puissions être plus efficace, mieux organisé. Et nous pensons que ce n'est que comme ça que nous allons atteindre les objectifs que nous sommes fixés nous même sous l'œil vigilant du ministre.



Philippe Nsonde Mondzie.

\*Pouvez-vous rappeler brièvement vos missions ?

\*\*La mission principale du Conseil congolais des chargeurs c'est de réguler le trafic maritime et même au-delà, c'est-à-dire le trafic multimodal. Nous faisons la régulation de l'import/export. Il s'agit de savoir qu'est ce qui rentre et sort de chez nous et ce que ça nous coûte ? Nous faisons de l'assistance multiformes aux chargeurs, autrement dit aux importateurs/ exportateurs. Et nous tenons les statistiques à mettre à la disposition du gouvernement pour lui permettre de prendre des bonnes décisions.

\*On fait régulièrement état de lenteurs niveau des importations et des exportations des marchandises. Est-ce qu'il y a des solutions qui sont prévues ?

\*\*Vous touchez là le domaine de la facilitation des échanges, notamment les coûts et délais de pas-

sage des marchandises. On peut dire qu'il y a de bonnes perspectives dans ce domaine. Nous sommes conscients qu'on a encore des efforts à faire. Mais c'est ensemble avec la communauté portuaire que cette question va être résolue. Le Conseil congolais des chargeurs va être à l'avant-garde de ce combat. Et nous pensons qu'avec les autres partenaires, nous pouvons le gagner de telle sorte que les choses soient le moins difficiles possible pour nos populations.

\*Quel est le climat entre l'administration et les partenaires sociaux de l'entreprise ?

\*\*Nous avons un climat très apaisé au sein de l'entreprise, où le dialogue social est permanent. De ce côté, nous appliquons à la lettre les instructions du chef de l'Etat, le président Denis Sassou Nguesso

Propos recueillis par Denis Equateur NGUIMBI

NECROLOGIE



La famille et les enfants LOUBASSOU ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur père, Michel LOUBASSOU, survenu à Brazzaville le 1er novembre 2017. La veillée mortuaire se tient à SEMICO-Moukondo, case n°P13344V. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

NECROLOGIE

L'Abbé Ghislain Boukounia, Vicaire paroissial à Notre-Dame de la Miséricorde de l'île Mbamou, a la profonde douleur d'annoncer le décès de son père, Alphonse BOUNKOUNIA, survenu mardi 7 novembre 2017, à 21h, suite à un arrêt cardiaque. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. Merci et union de prière.

IN MEMORIAM

En mémoire de notre Femme, sœur, mère, tante, grandmère ; la veuve M'BOUMBA née Pauline BOUTANDOU (Mâ Pauline)

Te connaissant en paix auprès du Saint-Père, nous évoquons le cœur mélancolique mais serein ce 12 novembre 2017, jour mémorable pour les 3 années de ton départ pour une autre destination.

Ce temps passé n'a pu effacer le souvenir ni la douleur de ta disparition ; nous restons unis dans l'assurance de ta présence en un monde meilleur et dans l'héritage de ton humanité généreuse et affectueuse.

Pour ce faire, nous invitons tous ceux qui ton connu à avoir une pensée pieuse à ton souvenir Mabika Jean ne t'oubliera jamais.

A cet effet, une messe sera dite le 12 novembre 2017 à 06h à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Que ton âme repose en paix.





Chevron Overseas (Congo) Limited  
 Succursale  
 Immeuble Chevron  
 Avenue de Mangoungou  
 B.P. 1295 - Pointe-Noire  
 République du Congo  
 RCCM no : CG/PNR/09 B 903  
 Tél: 242 22 294 51 10 / 11  
 Fax: 242 22 294 15 02

**AVIS DE RECRUTEMENT**  
**Département Chaîne des approvisionnements**  
**et Logistique (Pointe-Noire)**

**Poste : ASSISTANT TRANSIT**

**Responsabilités Principales :**

- Responsable des déclarations en douane.
  - Assurer une collaboration régulière avec les autorités douanières afin de maximiser l'efficacité des procédures douanières existantes.
  - Fournir en temps opportun les documents afin de minimiser les délais de dédouanement.
  - Gérer le dédouanement de brut de Djeno pour COCL relatif à tous les mouvements d'hydrocarbures depuis le terminal de Djeno.
  - Entretenir un contact régulier avec Chevron Trading à Londres et l'opérateur Total afin de préparer les documents douaniers requis et les soumettre aux autorités douanières de la Rep du Congo et obtenir les documents de dédouanement finaux.
  - Soutenir le responsable principal de l'équipe d'approvisionnement avec une expertise en logistique visant à négocier les modalités de livraison optimales.
- Compétences Supplémentaires :**
- Compétences en communication
  - Compétences en négociation
  - Sens aigu des affaires
  - Solides compétences en gestion du temps et en gestion des priorités
  - Compétences analytiques et en résolution de problèmes
  - Bonne connaissance de la nouvelle loi sur les hydrocarbures et des réglementations douanières
  - Bonne connaissance pratique des programmes MS Office.

**Critères de sélection :**

- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
- Avoir, au minimum un diplôme (BAC+3) en transit, approvisionnement, stock, achats ou tout autre domaine connexe.
- Avoir un minimum de deux (02) à cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des douanes, de l'approvisionnement ou un domaine connexe.
- Capacité à interagir et à établir des relations avec un large éventail de parties prenantes internes et externes.

**Chevron Overseas (Congo) Limited**  
**Succursale**

Immeuble Chevron, Avenue de Mangoungou  
 B.P. 1295 - Pointe-Noire - République du Congo  
 RCCM no : CG/PNR/09 B 903 - Tél: 242 22 294 51 10 / 11  
 Fax: 242 22 294 15 02

- Capacité à travailler efficacement dans des circonstances difficiles et accomplir plusieurs tâches conjointement.
- Capacité à exécuter des projets avec une supervision minimale et des échéances strictes
- Avoir un bon esprit d'équipe

**Poste : COORDINATEUR VOYAGES**

**Responsabilités Principales :**

- Responsable des questions d'immigration et des arrangements de voyage.
- Assurer un contact régulier avec les bureaux de l'immigration pour maximiser l'efficacité des protocoles d'immigration existants et comprendre les exceptions, le cas échéant.
- Fournir en temps opportun les documents pour minimiser le processus d'immigration pour les employés et les visiteurs de Chevron.
- S'assurer que toutes les activités de voyage sont entreprises et réalisées dans le respect de pratiques de travail approuvées.
- Agir en tant qu'intermédiaire dans la relation avec le fournisseur de voyages mondial de Chevron.
- S'assurer que les documents tels que les cartes de résident, les permis de conduire et les visas de travail sont obtenus et renouvelés en temps opportun.

**Compétences Supplémentaires :**

- Compétences en communication
- Compétences en négociation
- Sens aigu des affaires
- Solides compétences en gestion du temps et en gestion des priorités
- Compétences analytiques et en résolution de problèmes
- Bonne connaissance de Lianzi et du protocole d'Immigration de la République du Congo
- Bonne connaissance pratique des programmes MS Office.

**Critères de sélection :**

- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
- Avoir, au minimum un diplôme (BAC+3) dans le domaine de l'organisation de voyages et de l'immigration, ou tout autre domaine connexe.
- Avoir un minimum de deux (02) à cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de l'organisation de voyages et de l'immigration, ou un domaine connexe.
- Capacité à interagir et à établir des relations avec un large éventail de parties prenantes internes et externes.
- Capacité à travailler efficacement dans des circonstances difficiles et accomplir plusieurs tâches conjointement.
- Capacité à exécuter des projets avec une supervision minimale et des échéances strictes
- Avoir un bon esprit d'équipe

**Poste : RESPONSABLE PRINCIPAL D'APPROVISIONNEMENT**

**Responsabilités Principales :**

- Diriger le service d'approvisionnement - Responsable des activités d'achat (développement des affaires, évaluation des fournisseurs, négociation, évaluation, gestion de la performance des fournisseurs).
  - Responsable de l'entreposage, de la logistique et de l'inventaire des opérations de production en Rep du Congo.
  - S'assurer que les exigences de conformité de Chevron sont strictement respectées.
  - Responsable des questions liées aux douanes et veiller à ce que les processus de dédouanement soient finalisés en temps opportun.
- Compétences Supplémentaires :**
- Compétences en communication
  - Compétences analytiques et en résolution de problèmes
  - Compétences en leadership
  - Compétences en négociation
  - Sens aigu des affaires
  - Bonne responsabilisation.

- Compétences en prise de décision
- Solides compétences en gestion du temps et en gestion des priorités
- Compétences analytiques et en résolution de problèmes
- Bonne connaissance de la nouvelle loi sur les hydrocarbures et des réglementations douanières
- Excellente connaissance pratique des programmes MS Office

**Critères de sélection :**

- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
- Avoir, au minimum un diplôme d'Associate ou Master (BAC+4, BAC+5) en Ingénierie ou tout autre domaine connexe.
- Avoir un minimum de deux (02) à cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de l'approvisionnement, l'acquisition, les affaires commerciales, ou un domaine connexe.
- Capacité à interagir et à établir des relations avec un large éventail de parties prenantes internes et externes.
- Capacité à travailler efficacement dans des circonstances difficiles et accomplir plusieurs tâches conjointement.
- Capacité à exécuter des projets avec une supervision minimale et des échéances strictes
- Avoir un bon esprit d'équipe

**Poste : ADMINISTRATEUR FACTURATION**

**Responsabilités Principales :**

- Soutenir le département de Gestion de la Chaîne d'Approvisionnement dans le traitement de toutes les questions liées aux factures (vérification, traitement, entrées ARIBA, correspondance à trois).
- Compétences Supplémentaires :**
- Compétences en communication
  - Compétences en résolution de problèmes
  - Etre Polyvalent
  - Avoir le sens de la responsabilité
  - Compétences en gestion du temps et en gestion des priorités
  - Bonne connaissance pratique des programmes MS Office.

**Critères de sélection :**

- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
- Avoir, au minimum un diplôme (BAC+2) en administration, commerce ou tout autre domaine connexe.
- Avoir un minimum de deux (02) à cinq (05) ans d'expérience en administration commerciale ou un domaine connexe.
- Bonne connaissance pratique d'ARIBA.
- Bonne connaissance des exigences de conformité de Chevron.
- Capacité à interagir et à établir des relations avec un large éventail de parties prenantes internes et externes.
- Capacité à travailler efficacement dans des circonstances difficiles et accomplir plusieurs tâches conjointement.
- Capacité à travailler de façon autonome et dans les délais impartis.
- Avoir un bon esprit d'équipe

**Poste : RESPONSABLE INSTALLATIONS ET SERVICES**

**Responsabilités Principales :**

- Diriger le département Installations et Services pour superviser tous les bureaux, installations et les résidences loués ou appartenant à la société.
- Responsable des services d'entretien et de conciergerie des bureaux de Chevron.
- Gérer et superviser les fournisseurs de services pour les biens immobiliers loués par Chevron.
- Responsable de la gestion de la flotte automobile et veiller à ce que les exigences des espaces de bureaux et des habitations résidentielles soient respectées en temps opportun.
- S'assurer que tous les voyages et détails logistiques de COCL sont entrepris et menés selon des pratiques de travail sécuritaires.

**Compétences Supplémentaires :**

- Compétences en communication
- Compétences analytiques et en résolution de problèmes
- Compétences en leadership
- Bonne compréhension de la gestion de la sécurité
- Sens aigu des affaires
- Bonne responsabilisation et compétences en prise de décision
- Solides compétences en gestion du temps et en gestion des priorités
- Compétences analytiques et en résolution de problèmes
- Excellente connaissance pratique des programmes MS Office

**Critères de sélection :**

- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
- Avoir, au minimum un diplôme d'Associate ou Master (BAC+4, BAC+5) en Ingénierie ou tout autre domaine connexe.
- Avoir un minimum de deux (02) à cinq (05) ans d'expérience en gestion des installations, contrats de service, ou un domaine connexe.
- Bonne compréhension des processus et des normes de sécurité de Chevron OE.
- Capacité à interagir et à établir des relations avec un large éventail de parties prenantes internes et externes.
- Capacité à travailler efficacement dans des circonstances difficiles et accomplir plusieurs tâches conjointement.
- Capacité à exécuter des projets avec une supervision minimale et des échéances strictes
- Avoir un bon esprit d'équipe

**Poste : ADMINISTRATEURS DES CONTRATS**

**Responsabilités Principales :**

- S'assurer que le département de Gestion de la Chaîne d'Approvisionnement de Chevron répond à toutes les exigences de conformité.
- Représenter le département de Gestion de la Chaîne d'Approvisionnement dans les audits (internes et externes).
- Coordonner la résolution des lacunes identifiées et des exceptions SOX (Sarbanes-Oxley).
- Responsable du développement et de la mise en oeuvre des processus de conformité de Chevron et des KPI (Indicateurs clés de performance).
- Agir en tant qu'approuvateur de contrat dans ARIBA

**Compétences Supplémentaires :**

- Compétences en communication
  - Compétences analytiques et en résolution de problèmes
  - Compétences en leadership
  - Capable d'effectuer des examens de conformité internes
  - Sens aigu des affaires
  - Bonne responsabilisation et compétences en prise de décision
  - Solides compétences en gestion du temps et en gestion des priorités
  - Compétences analytiques et en résolution de problèmes
  - Excellente connaissance pratique des programmes MS Office
- Critères de sélection :**
- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
  - Avoir, au minimum un diplôme d'Associate ou Licence (BAC+3) en I en administration, commerce ou tout autre domaine connexe.
  - Avoir un minimum de deux (02) à cinq (05) ans d'expérience en administration commerciale, approvisionnement, ou un domaine connexe.
  - Connaissance des exigences d'enregistrement des contrats de la Rep du Congo.
  - Connaissance du logiciel ARIBA
  - Bonne compréhension des normes de conformité de Chevron.
  - Capacité à interagir et à établir des relations avec un large éventail de parties

prenantes internes et externes.

- Capacité à travailler efficacement dans des circonstances difficiles et accomplir plusieurs tâches conjointement.
- Capacité à exécuter des projets avec une supervision minimale et des échéances strictes
- Avoir un bon esprit d'équipe

**Poste : ANALYSTE GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT**

**Responsabilités Principales :**

- S'assurer que le département de Gestion de la Chaîne d'Approvisionnement de Chevron adhère au processus d'acquisition et d'approvisionnement.
  - Gérer toutes les commandes d'achat et veiller à ce que des contrats d'achat ou de service valides soient en place.
  - Gérer les tâches administratives pour le département de Gestion de la Chaîne d'Approvisionnement.
  - Agir en tant que référent Chevron pour les problèmes liés à Ariba.
  - Elaborer et fournir des rapports SIMS mensuels à la direction.
  - Mettre à jour le plan d'acquisition et surveiller les dépenses et l'exécution des contrats.
  - Maintenir la fiche de performance mensuelle du département de Gestion de la Chaîne d'Approvisionnement.
- Compétences Supplémentaires :**
- Compétences en communication
  - Compétences analytiques et en résolution de problèmes
  - Compétences en leadership
  - Sens aigu des affaires
  - Bonne responsabilisation et compétences en prise de décision
  - Solides compétences en gestion du temps et en gestion des priorités
  - Compétences analytiques et en résolution de problèmes
  - Excellente connaissance pratique des programmes MS Office et du logiciel ARIBA

**Critères de sélection :**

- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
- Avoir, au minimum un diplôme d'Associate ou Licence (BAC+3) en administration commerciale, ou tout autre domaine connexe.
- Avoir un minimum de deux (02) à cinq (05) ans d'expérience en administration commerciale, approvisionnement, ou un domaine connexe.
- Maîtrise du logiciel ARIBA
- Bonne compréhension des normes de conformité de Chevron.
- Capacité à interagir et à établir des relations avec un large éventail de parties prenantes internes et externes.
- Capacité à travailler efficacement dans des circonstances difficiles et accomplir plusieurs tâches conjointement.
- Capacité à exécuter des projets avec une supervision minimale et des échéances strictes
- Avoir un bon esprit d'équipe

**Composition du dossier de candidature :**

- Lettre de motivation, CV écrit (en Français/Anglais) avec photo scannée
- Certificat de nationalité + copie du diplôme demandé
- Récépissé de l'ONEMO
- L'original du diplôme sera exigé en cas de pré-sélection de votre candidature. Toute déclaration mensongère disqualifiera la candidature à ce poste et à toute autre offre d'emploi à Chevron Overseas Congo Limited. Dossier de candidature à envoyer : Au plus tard le 24 Novembre 2017
- Pointe-Noire : Chevron Overseas Congo Limited - Immeuble Chevron Overseas Congo Limited, Avenue de Mangoungou (Centreville Secteur Boudha Bar) - BP 1295 Pointe-Noire (République du Congo) - Tel : (242) 06 663 63 00 - 06 667 97 97 - 06 667 98 98
- Brazzaville : Bureau de Liaison, Chevron Overseas Congo Limited - 24 Avenue Prosper Gandzion (Secteur Ex Méridien) - BP 14543 Brazzaville République du Congo - Tel : (242) 06 663 63 91/06 663 63 59
- A l'Attention De : Département des Ressources Humaines ou par E-mail à l'adresse suivante : HRCGRR@chevron.com



Chevron Overseas (Congo) Limited  
 Succursale  
 Immeuble Chevron  
 Avenue de Mangoungou  
 B.P. 1295 - Pointe-Noire  
 République du Congo  
 RCCM no : CG/PNR/09 B 903  
 Tél: 242 22 294 51 10 / 11  
 Fax: 242 22 294 15 02

**AVIS DE RECRUTEMENT**

**Poste : ANALYSTE EN RESSOURCES HUMAINES (Pointe-Noire)**

**Responsabilités Principales :**

- Assurer les activités administratives du service : Attestation de l'employeur, ordre de Missions, attestation de congés, Contrats de travail, Autorisation d'emplois Temporaires (AETs)....
  - Programmer les visites médicales de pré-embauche et annuelles
  - Fournir l'Assistance requise pendant la gestion de la paie (collecte des fiches de pointage, quinzaine)
  - Analyser les données du personnel et établir des rapports y relatifs
  - Préparer les avis de recrutements, les offres d'emplois
  - Coordonner les contrôles administratifs de l'ONEMO, Inspection du Travail et les audits internes
  - Analyse des données HR et création des tableaux et rapports y relatifs.
- Compétences Supplémentaires :**
- Excellente aptitude pour la communication et les relations interpersonnelles Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
  - Avoir, au minimum un diplôme (BAC+2) en Ressources Humaines, en Administration des Affaires, Economie, gestion et/ ou tout autre domaine connexe.
  - Avoir un minimum de deux (02) ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines.
  - Avoir des aptitudes à travailler efficacement au sein d'un environnement de collaboration multidisciplinaire et multiculturelle de façon Autonome et proactive.
  - Avoir la maîtrise des lois du travail et des conventions collectives de la République du Congo.
  - Avoir une maîtrise des programmes Microsoft Word, Excel et PowerPoint.
- Composition du dossier de candidature :**
- Lettre de motivation, CV écrit (en Français/Anglais) avec photo scannée
  - Certificat de nationalité + copie du diplôme demandé
  - Récépissé de l'ONEMO
  - L'original du diplôme sera exigé en cas de pré-sélection de votre candidature. Toute déclaration mensongère disqualifiera la candidature à ce poste et à toute autre offre d'emploi à Chevron Overseas Congo Limited. Dossier de candidature à envoyer : Au plus tard le 24 Novembre 2017
  - Pointe-Noire : Chevron Overseas Congo Limited - Immeuble Chevron Overseas Congo Limited, Avenue de Mangoungou (Centreville Secteur Boudha Bar) - BP 1295 Pointe-Noire (République du Congo) - Tel : (242) 06 663 63 00 - 06 667 97 97 - 06 667 98 98
  - Brazzaville : Bureau de Liaison, Chevron Overseas Congo Limited - 24 Avenue Prosper Gandzion (Secteur Ex Méridien) - BP 14543 Brazzaville République du Congo - Tel : (242) 06 663 63 91/06 663 63 59
  - A l'Attention De : Département des Ressources Humaines ou par E-mail à l'adresse suivante : HRCGRR@chevron.com

## Forum des investisseurs à Bangui Pour redonner à la RCA les chances de décoller

En partenariat avec la Banque mondiale, le Gouvernement de la Centrafrique (RCA) a organisé du 8 au 9 novembre dernier, un forum des investisseurs pour la relance d'une économie détruite par plusieurs années de guerre. Ce rendez-vous, premier du genre, ouvert par le président centrafricain Faustin Archange Touadéra, a eu pour objectif d'attirer les investisseurs étrangers en présentant les opportunités d'affaires et le partenariat avec le secteur privé centrafricain. 70 délégations au moins venues d'Afrique et d'Europe y ont pris part.



Faustin Archange Touadéra (Ph. d'archives.).

La crise sécuritaire que la RCA a connue a détruit profondément le tissu économique. Beaucoup d'investisseurs étrangers ont perdu leurs biens et outils de production dans le pays et ont choisi de le quitter. Le ministre centrafricain de l'énergie, Gontran Djono Ahaba, a plaidé à cette occasion pour un investissement dans le secteur de l'électricité, un des gages du développement. Un autre secteur jugé porteur est celui des routes et pistes rurales. La Banque mondiale va y injecter 45 millions de dollars. Cette subvention fait suite à un plan de consolidation de la paix et de relèvement économique de la Centrafrique présenté aux bailleurs de fonds à Bruxelles en 2016. Une promesse de plus de 1.200 milliards de F.CFA avait alors été annoncée par les bailleurs.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

## Zimbabwe

### Grace Mugabe à la manœuvre pour succéder à son mari

La question de la succession du président Robert Mugabe, 93 ans, provoque des tensions au sein du parti au pouvoir, la Zanu-PF. Son épouse Grace, 52 ans, a annoncé dimanche 5 novembre, à Harare, lors d'une cérémonie religieuse organisée par la jeunesse de ce parti, qu'elle était prête à succéder à son mari.

«Je dis à M. Mugabe: «vous devriez me laisser prendre votre place. N'ayez pas peur. Si vous voulez me donner votre poste, donnez-le moi librement», a lancé Grace Mugabe devant des milliers de personnes, dans un stade de Harare. Ce même dimanche, la première dame a aussi accusé Emmerson Mnangagwa d'avoir ourdi des complots, notamment un coup d'État au moment de l'indépendance. «En 1980, cette personne appelée Mnangagwa voulait faire un coup d'État. Il voulait prendre le pouvoir du président. Il conspirait avec des Blancs», a-t-elle révélé.

Le climat se détériore résolument à la tête de la hiérarchie politique du Zimbabwe. Le président Mugabe a démis de ses fonctions son vice-président Emmerson Mnangagwa, surnommé «le crocodile», qui est vu comme un de ses successeurs potentiels et apparaît comme un rival de l'épouse du chef de l'État. Agé de 75 ans, Emmerson Mnangagwa avait déjà perdu début octobre de cette année son portefeuille de ministre de la Justice.

Bien déterminée à écarter tout rival potentiel, Madame Grace Mugabe a annoncé par ailleurs que le parti au pouvoir allait bientôt changer ses statuts pour qu'une femme soit vice-présidente. Une décision qui pourrait lui permettre de remplacer Emmerson Mnangagwa et lui ouvrir la voie pour succéder au plus vieux président d'Afrique en exercice depuis 37 ans. Emmerson Mnangagwa a été nommé vice-président en 2014, en remplacement de Joice Mujuru, qui avait perdu son poste après une campagne de Grace Mugabe qui l'accusait de vouloir renverser le président. Le parti Zanu-PF connaît de profondes divisions à propos de la succession de Robert Mugabe, qui a refusé de désigner un successeur. Le président a déjà annoncé qu'il briguerait un nouveau mandat en 2018.



Grace Mugabe.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

## Sécurité alimentaire

### La malnutrition est devenue presque planétaire

Après une régression constante durant plus d'une décennie, la faim dans le monde progresse de nouveau. Elle a touché 815 millions de personnes en 2016, soit 11% de la population mondiale: 38 millions de personnes de plus que l'année précédente. Elle est en grande partie due à la prolifération des conflits violents et aux chocs climatiques, selon l'édition 2017 sur l'état de la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde. Ce rapport est la première évaluation mondiale des Nations Unies sur la sécurité alimentaire et la nutrition à paraître dans le prolongement du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui a fait de l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition la principale priorité politique internationale.



Un enfant malnutri dans la région de Gao, au Mali.

Environ 155 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance, révèle le rapport, alors que 52 millions d'enfants souffrent d'insuffisance pondérale. On estime, en outre, que 41 millions d'enfants sont maintenant en surpoids. L'anémie chez les femmes et l'obésité chez les adultes sont également préoccupantes. Ces tendances sont une conséquence non seulement des conflits et du changement climatique, mais aussi des changements profonds des habitudes alimentaires et des ralentissements économiques.

Les conflits constituent l'un des principaux moteurs de la résurgence de la faim et des différentes formes de malnutrition. Les chefs des agences des Nations Unies: FAO, UNICEF, PAM, OMS et le Fonds international de développement agricole (FIDA) soulignent que les proportions les plus élevées d'enfants en situation de précarité alimentaire et de malnutrition dans le monde sont maintenant concentrées dans les zones de conflit. Il lancent un appel à l'endroit de tous les acteurs de la société, pour espérer vaincre la faim et toutes ses conséquences.

En Afrique, la famine a particulièrement frappé certaines parties du Soudan du Sud pendant plusieurs mois début 2017. Et le risque est grand de la voir frapper de nouveau là-bas ou dans d'autres zones de conflit, notamment le nord-est du Nigeria et la Somalie.

E.M.O

## OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE

**DELL OPTIPLEX**  
Ordinateur de bureau reconditionné

+

**IMPRIMANTE  
MULTIFONCTION**  
Impression-Photocopie-Scan

**Tél.: 06 600 0000**

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle  
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

## IN MEMORIAM

8 Novembre 2012 - 8 Novembre 2017, voici cinq (5) ans qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, dans sa 82e année, notre Papa, notre oncle, notre frère, notre grand-père, notre arrière-grand-père, notre beau-père: Raphaël MOUSSAVOU.

Nous tous, tes enfants, neveux, frères,

petits-fils, arrière-petits-fils, beaux-fils... dispersés partout dans le monde, disons toujours une prière pour toi et avons tous les jours une pensée pour l'illustre personnage que tu es. Plein de bonté, de sagesse et d'humanisme. Tout ton être est resté gravé dans nos mémoires et tu es pour nous un modèle de vie.

Nous entretiendrons cette flamme jusqu'au jour où Dieu nous réunira tous dans sa demeure.

**Puisse-t-il continuer  
à protéger ton âme.**





Diocèse de Nkayi

# Le Centre de santé intégré de Kingoué inauguré

Situé à environ 50 km de Mouyondzi, Kingoué, une sous-préfecture du département de la Bouenza, a abrité le 28 octobre 2017, la cérémonie d'inauguration du Centre de santé intégré de la localité. Placée sous l'autorité de Mgr Daniel Mizonzo, évêque du lieu, la cérémonie s'est déroulée en présence du représentant du préfet de la Bouenza, du commandant de la Région de gendarmerie, des sous-préfets de Tsiaki, Mouyondzi, Mayoko, des présidents de l'Association Maison du cœur, Amis du Congo et de l'Association des peuples autochtones. Le représentant du sous-préfet de Kingoué a été accompagné du secrétaire général du Cercle de réflexion du développement de Kingoué.



Ce centre est une réponse à la détresse qui sévit en milieu infantile et juvénile, surtout en zone rurale.

Un digne fils de cette localité, l'abbé Ghislain Ngamouna, a étudié en Italie de 2009 à 2013 et y a été ordonné diacre. Sensible à la misère du peuple, il a créé (avec quelques jeunes de la paroisse San Tereziano en Italie) une association à caractère social et humanitaire affiliée à l'Eglise catholique: «Maison du cœur, Amis du Congo». De retour au bercail, l'abbé Ghislain Ngamouna a installé ladite Association à Kingoué. La motivation de création de celle-ci est l'amélioration des conditions de vie des enfants vulnérables et des jeunes en milieu rural en situation de détresse. Avant même son ouverture officielle à Kingoué, l'association vole au secours des plus faibles dans le département. Au nombre des réalisations dans le district de Kingoué, notons la construction de 4 sources d'eau potable, la distribution des friperies au centre et dans les 32 villages, l'octroi de 110 crédits agricoles aux femmes, la construction de 4 maisons en-

tières à des familles vulnérables, la prise en charge de plusieurs ordonnances médicales des personnes malades et pauvres, la distribution des vivres aux personnes âgées et familles plus pauvres, la prise en charge des interventions chirurgicales de 6 enfants, la construction des toilettes publiques au marché, la formation de 9 jeunes qui sont les futurs formateurs à l'école des métiers, la création de la coopérative agricole, la construction du puits d'eau potable au Collège d'enseignement général (CEG), la prise en charge du paiement des salaires des enseignants bénévoles et prestataires de l'Ecole primaire et du Collège au titre de cette année 2017-2018, la construction et l'équipement de la Maison d'Accueil «Nzo Mukolo», la prise en charge totale de 10 enfants autochtones-projet occasionnant aujourd'hui l'ouverture de cette maison d'accueil; dans le district de Mouyondzi: la dotation de 40 lits et 40 matelas à l'internat du lycée, la dotation de certains matériels médicaux à

l'hôpital; la dotation en matelas, lit, drap, groupe électrogène, médicaments et matériels des Centres de santé intégrés (CSI) de Kingoué, Yamba et Tsiaki, l'organisation des colonies des vacances avec l'attribution des prix d'études aux meilleurs élèves et aujourd'hui, il y a plus de 200 prix d'étude offerts aux enfants méritant, la prise en charge de la scolarité des enfants autochtones pour l'année 2015-2016. A l'ouverture officielle du premier module du Complexe socio-éducatif et professionnel, ce centre accueille (dans un bâtiment d'une capacité d'accueil de 40 enfants) dix enfants autochtones dont 3 garçons et 7 fillettes. Entre autres objectifs spécifiques, le lancement du cycle de l'enseignement général de la maternelle au secondaire (classe de 3<sup>e</sup>). Les bâtiments qui vont abriter ces différents niveaux sont en cours de finition. Cet espace de plus de 30 hectares va recevoir des mineurs vulnérables pour la formation dans les do-

maines suivants: la mécanique, la menuiserie, la soudure et le tournage, l'électricité, l'agropastorale, la maçonnerie, la coiffure, la plomberie, l'hôtellerie et la restauration, l'informatique, l'auto-école et l'entrepreneuriat. Il sied de relever la présence de trois grands bâtiments (dont les travaux sont suffisamment avancés) qui vont abriter ces différentes formations. Ne dit-on pas que l'homme n'est jamais si grand que lorsqu'il se penche à aider un enfant? Entre autres résultats attendus, il y a la réinsertion des jeunes dans le monde professionnel; ceci contribuera à freiner le taux de chômage, cause de beaucoup de comportements déviants. Ce centre est donc une réponse à la détresse qui sévit en milieu infantile et juvénile surtout en zone rurale. Il devrait être appuyé et soutenu par les amis du bien.

Abbé Lambert KIONGA  
Secrétaire Général Adjoint,  
Gestionnaire de la CEC

Eglise Evangélique du Congo

# La mission et l'évangélisation de l'Eglise au cœur d'une réflexion

Passer en revue l'état actuel de l'Eglise évangélique du Congo (EEC) au regard des impératifs qu'impose l'actualité caractérisée par d'importantes mutations socioculturelles, mais aussi par d'importants mouvements des populations à travers le monde: les fidèles de l'Eglise évangélique du Congo ont voulu faire le point. Pour cela, le bureau synodal a organisé, du 1<sup>er</sup> au 5 novembre, au Temple du centenaire du Plateau à Brazzaville, le premier colloque international sur le thème: «Enjeux et pertinence de l'ordre missionnaire de Jésus-Christ», extrait de l'Evangile de Matthieu 28, 19 qui stipule: «Allez et faites de toutes les nations des disciples». Il s'est agi d'examiner l'évolution de l'Eglise évangélique du Congo et proposer des solutions idoines pour son progrès.



Les participants autour du pasteur Moukala, posant après le colloque.

Placé sous l'égide d'un comité scientifique présidé par le professeur José Dianzungu dia Biniakunu de la RD Congo, sous la coordination du pasteur Edouard Moukala, président de l'Eglise évangélique du Congo, ce colloque a regroupé près de 200 participants entre ecclésiastiques et laïcs membres du bureau synodal, des départements synodaux, des consistoires, des différents organes de l'Eglise, de nombreux fidèles chrétiens, des personnalités diverses venues de l'étranger, notamment de Suède, de France, de Belgique, d'Amérique du Nord, de la RD Congo, du Gabon, du Congo-Brazzaville ainsi que d'éminents conférenciers pour la plupart des universitaires. Au cours du colloque, huit exposés ont été développés sur des thématiques comme: «L'œuvre des

missions scandinaves au Congo Brazzaville: vision et perspectives», par le Dr Bertil Ahman de Suède; «La mission au cœur de la rencontre des cultures et des religions», par le professeur Dominique Ngoie Ngalla; «Le protestantisme français et les Eglises d'expression africaine»; «Vision et perspectives missionnaires de la Ceva», par le Dr Célestin Kiki, secrétaire général de la Ceva de France; «La religion comme moyen de domination et de libération des peuples», par le professeur Théophile Obenga; «La déchristianisation et la réévangélisation de l'Europe» et «Quelle Eglise pour les chrétiens africains en Europe?», par le Dr Florent Mouanda Bambi de France; «Quelle Eglise pour les chrétiens africains en Europe?»; «Enjeux et défis de la mission et de l'évangélisation: Expérience de l'EEC», par le pas-

teur Edouard Moukala, président de l'Eglise évangélique du Congo. Outre ces exposés, les participants ont suivi des communications des représentants des communautés issues de la diaspora, ponctuées par des échanges d'expériences. Ce colloque a également posé la problématique des migrants africains qui ont tendance à implanter des Eglises autonomes dans les pays d'accueil. L'EEC se doit de recadrer les initiatives des groupes et communautés de la diaspora pour leur bon fonctionnement à l'étranger. Dans son allocution, le pasteur Edouard Moukala a signifié que les conclusions de ce colloque permettront aux membres du comité scientifique d'élucider certains aspects. En effet, une délégation du bureau synodal a effectué une mission en France du 8 au 20 juillet 2017, au cours de laquelle des concertations avaient eu lieu avec l'UCECF, la CEECF et la section France du

CBE, ponctuées par la signature d'un protocole d'accord créant un groupe de travail des communautés de l'Eglise évangélique du Congo en France. Une feuille de route a été établie et un document de travail portant sur la présentation des objectifs du colloque international sur la mission et l'évangélisation a été mis à la disposition du groupe de travail pour diffusion. Après avoir examiné les documents mis à sa disposition par le bureau synodal, le groupe de travail a retenu prioritairement de focaliser ses analyses et réflexions sur la «relecture des textes de l'Eglise évangélique du Congo sur la vision et la mission», sur «les relations que peuvent avoir l'EEC avec les communautés qui se réclament d'elle à l'étranger», sur «les relations que peuvent avoir les différentes communautés de l'EEC évoluant à l'étranger avec les autres Eglises et organisations ecclésiastiques dans les pays d'accueil».

XXXII<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire-A-

# L'ouverture de notre vie au Seigneur est préparation à la rencontre avec Lui

Textes: (Sg 6,12-16; Ps 62; 1 Th 4,13-18; Mt 25,1-13)

Avec ce dimanche nous commençons ce qu'on appelle le discours eschatologique dans l'Evangile de Matthieu. Celui-ci débute au chapitre 24. La pédagogie liturgique nous avertit ainsi que nous nous acheminons vers la fin de l'année; bientôt commencera une autre avec l'entrée dans le temps de l'Avent.

L'Evangile présente la parabole des dix jeunes filles qui attendent l'époux, pour entrer avec lui dans la salle des noces. Le texte, cependant, pourrait présenter, à première vue, quelques difficultés. Mais ce n'est pas à cela que nous allons nous intéresser. Nous allons plutôt chercher à scruter l'attitude de chaque personnage de la parabole. Le premier, c'est l'époux lui-même. Comme il peut encore arriver aujourd'hui, l'organisation d'une cérémonie de mariage (ou une autre quelconque) peut connaître ces imprévus de dernière minute qui retardent les événements. Son retard alors se comprend, mais a de l'impact sur les autres, notamment les jeunes filles. Dans la culture de la Palestine, c'est une fête qui a lieu au coucher du soleil. Les jeunes filles se choisissaient généralement dans le voisinage des fiancés. Elles devaient accompagner leur amie jusqu'à la maison de l'époux où alors se tenait la fête. Les prévoyantes réussissent à porter de l'huile. Elle est nécessaire, pour continuer à tremper la mèche, afin qu'elle brûle. Les insensées commettent une faute de négligence coupable. Les prévoyantes dont nous avons parlé avant, ne commettent pas d'égoïsme en évitant la quantité insuffisante d'huile. A cause du retard, tout le monde s'assoupit. C'est cela qui rend fatal le fait de ne s'être pas bien préparé.

Dès le départ, un verbe au futur présente le récit pour un avenir, mais celui-ci n'est pas fixé. Les communautés chrétiennes pouvaient s'attendre à un retour imminent du Seigneur, déjà à leur époque. C'est ce qui apparaît dans la deuxième lecture. La 1<sup>ère</sup> Lettre aux Thessaloniciens, en effet, est un des écrits chrétiens qui présente le retour imminent du Christ. Puis, avec le temps qui passe, on se rend compte du retard de la parousie. Il faut donc se préparer à cette venue du Seigneur. La durée de la vie individuelle ou communautaire devient ce temps de préparation au retour du Seigneur; un temps d'attente active, pour que le Seigneur nous trouve prêts. Un temps auquel on invite la sagesse à éclairer la vie.

La difficulté de notre temps, et même de nous chrétiens, c'est de ne pas trop nous préoccuper du retour du Seigneur. Les soucis de chaque jour, qui ne sont pas non plus les moindres, occupent notre esprit et risquent de nous faire perdre de vue l'horizon du retour du Seigneur, où nous devons être avec Lui.

Au moment où nous écoutons ce passage d'Evangile se tient la Cop 23, en Allemagne. La planète est menacée par le réchauffement climatique. Tout le monde cherche à la préserver. Des grandes décisions y relatives sont prises, mais qui sont souvent étouffées par des intérêts économiques surtout des plus riches. Dans un tel cadre global, comment les chrétiens se préparent-ils au retour du Seigneur? La réponse, nous pouvons la trouver dans la première lecture ainsi que dans le Psaume responsorial. La Sagesse se laisse aisément contempler par ceux qui l'aiment, la désirent, la cherchent. Ce sont des attitudes du cœur alerte, du cœur attentif. Le Psaume va dans le même sens: «Dieu, tu es mon Dieu, je te cherche dès l'aube...». La recherche du Seigneur procure de l'équilibre dans la vie de tous les jours. C'est en se préoccupant du Seigneur qu'on dirige autrement sa vie terrestre et qu'on l'oriente vers Lui. Ce que nous affirmons ici, n'est pas une fuite du monde ni d'avec ses réalités, mais un recadrage qui ne perd pas de vue l'horizon ultime de la vie humaine: l'être avec Dieu. Et cette ouverture à Lui est préparation à la rencontre avec Lui. Puisse notre vie quotidienne être une préparation de la rencontre avec notre Seigneur, et une orientation vers Lui de tout ce que nous sommes.

Abbé Ildevert M. MOUANGA  
Grand Séminaire Card. E. Biayenda.

«En effet, cinquante-six ans après son autonomie, l'Eglise évangélique du Congo cherche à redéfinir son engagement missionnaire au Congo et à l'étranger. Issue de l'œuvre d'évangélisation des missions scandinaves depuis 1909, l'Eglise évangélique du Congo envisage de bâtir de nouvelles stratégies pour la mission et l'évangélisation en faisant acquérir aux ecclésiastiques et aux laïcs des connaissances sur le contexte et l'environnement dans lesquels elle est appelée à s'engager», a précisé le pasteur Edouard Moukala. Le président de l'EEC a poursuivi en indiquant: «Pour l'Eglise évangélique du Congo, la première tentative d'une expérience missionnaire à l'étranger eut lieu en Equateur avec l'envoi du pasteur Joseph Bounda Mabiola en 1981. La mission s'était interrompue en 1983, en raison d'un incendie qui faillit coûter la vie à toute la famille. Depuis lors, aucune autre initiative n'a été prise pour ouvrir un autre

champ de mission à l'étranger. Toutefois, de nouveaux champs d'évangélisation ont été créés récemment par des laïcs de l'Eglise, notamment en France, au Gabon, aux Etats-Unis, en Afrique du Sud. Mais ceux-ci sont confrontés aux divers problèmes liés au manque de stratégies adéquates», a-t-il déploré. Un colloque est une rencontre d'un niveau élevé qui rassemble des intellectuels, des scientifiques, des hommes et des femmes qui ont une expertise, une certaine matière. «En l'organisant, un pas vient d'être franchi, celui d'éclairer l'opinion sur certains aspects du moment, où le monde est en pleine mutation», a affirmé le professeur José Dianzungu dia Biniakunu. La clôture du colloque a été rehaussée de la présence du ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, de l'ambassadeur du Tchad au Congo et de plusieurs autres personnalités.

Pascal BIOZI KIMINOU

## Célébration de la 31<sup>e</sup> Journée congolaise de l'arbre

### Protéger la vie en plantant un arbre

Le Congo a célébré le 6 novembre sa 31<sup>e</sup> édition de la Journée nationale de l'arbre sous le thème: «L'arbre procure des revenus; l'arbre protège notre vie; l'arbre produit des médicaments, des aliments et autres biens». En plantant des arbres sur un des sites du Programme national d'afforestation et de reboisement (PRONAR) situé aux alentours du village Bambou-Mingali, sur la route nationale II, dans la sous-préfecture d'Ignié (département du Pool).



Pierre Ngolo plantant un arbre.

Plusieurs officiels ont pris part à la cérémonie du planting sous le patronage de Pierre Ngolo, président du Sénat, dont Isidore Mvoubwa, président de l'Assemblée nationale; Clément Mouamba, premier ministre; Firmin Ayessa, vice-premier ministre; Florent Ntsiba, directeur de cabinet du président de la République et Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière.

Le planting sur le site du PRONAR intègre le massif forestier déjà planté, lequel s'étend actuellement sur 700 ha, la superficie de tout le domaine étant de 2.000 ha. Quelque 16.320 plants d'Acacia auriculiformis effectués récemment occupent 20 ha.

Après avoir planté son plant, Florent Ntsiba a déclaré: «nous sommes quatre millions de Congolais, si au moins trois millions devaient planter un arbre, notre pays serait un véritable verger. Après une expérience de plus de 30 années, il faut vraiment revenir à la formule originale. Pour que cela soit une véritable journée de l'arbre, il faut populariser l'événement». Pour Pierre Ngolo, «l'acte de planter un arbre s'inscrit dans le cadre du combat mondial pour la protection de l'environnement et de l'humanité.»

Notons que l'Afrique et sa population sont déjà touchées par les effets néfastes des changements climatiques. Et la République du Congo n'en est pas exemptée, bien que couverte à plus de 64 % par la forêt sur 23,5 millions d'hectares. Signalons que cette journée nationale de l'arbre a coïncidé avec l'ouverture à Bonn, en Allemagne, de la Cop 23 ou 23<sup>e</sup> conférence sur le climat.

Philippe BANZ

## Education

### Les travaux de l'école inclusive de Kintélé avancent normalement

Une délégation de la Mission évangélique Braille (Suisse), partenaire de l'Ong Congolaise "Viens et Vois" conduite par Thoma Vuilleumier, secrétaire général et Mme Cynthia Guignard, responsable programmes coopération de cette mission, a séjourné récemment à Brazzaville. Ce séjour a eu pour but de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de l'école inclusive de Kintélé financés par la Mission évangélique Braille. Cette école accueillera les élèves malvoyants et valides. Au terme de la visite,

Mme Cynthia Guignard a dit sa satisfaction.

\*\* Il y a une année, quand nous y étions, le terrain était encore vide. Je me réjouis de constater que les fondations sont terminées et que les premiers étages sont entrain de s'élever. Encore une fois, c'est une grande source de joie et de motivation pour continuer à travailler. C'est sûr que pour des travaux de construction, il faut toujours être très attentif non seulement sur la qualité, mais aussi sur l'avancement des travaux selon le planning prévu. Très sincèrement, je suis très ravie du travail réalisé par les gens qui sont là.

\*Les ouvriers vous ont-ils fait part de quelques difficultés?

\*\* Nous sommes en saison des pluies, c'est donc une petite inquiétude que nous avons quant au respect du planning des travaux. Toutefois, nous rassurons la partie congolaise qu'il n'y aura pas de couac en ce qui concerne le financement. Nous avons des bailleurs qui nous financent en Suisse, avec lesquels nous avons des contacts réguliers; pour eux c'est important de savoir que j'étais sur place et que le travail se fait normalement.

\*En conclusion?

\*\* Je tiens à féliciter l'Ong "Viens et Vois" pour tout le travail qu'il a déjà accompli. Je souhaite que la population soutienne aussi ce projet et que la communauté soit impliquée au niveau de Kintélé ou, de façon plus large, faire une réelle sensibilisation pour les enfants handicapés de la vue. En outre, je salue la mobilisation faite pour célébrer, avec éclat, la Journée internationale de la Canne blanche à Brazzaville, mais aussi pour tous les contacts qui ont été pris avec nos amis de l'Ong "Viens et Vois".

Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA



Mme Cynthia Guignard.

## Journée africaine de la jeunesse

### Vaincre le chômage des jeunes par une meilleure éducation

A l'occasion de la Journée africaine de la jeunesse célébrée le 1<sup>er</sup> novembre, l'Union africaine (UA) a appelé les pays membres et ses partenaires à développer le secteur de l'éducation et de la formation, afin de lutter contre le chômage des jeunes en Afrique.



Les élèves suivant un cours.

Cet appel a été lancé lors d'une réunion de deux jours sur l'éducation qui a été organisée par le Département des ressources humaines de la Commission de l'UA, en collaboration avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et d'autres partenaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, l'UA envisage une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale. Selon le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, la population africaine a atteint plus de 1,2 milliard de personnes en mai 2017, avec un âge moyen de 19,5 ans.

Le continent africain est le deuxième continent le plus peuplé au monde après l'Asie. Il est aussi le continent qui a la population jeune la plus économiquement active. Aussi est-il très important de transformer cette énorme énergie humaine en un outil de développement dynamique et créatif.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

### Vente de parcelle

Située au quartier Moussosso, vers la paroisse Notre Dame du Suffrage, à un bon prix.

Contacts:

05 531 36 53/06 976 58 36



Chevron Overseas (Congo) Limited  
Succursale  
Immeuble Chevron  
Avenue de Mangoungou  
B.P. 1295 - Pointe-Noire  
République du Congo  
RCCM no : CG/PNR/09 B 903  
Tél: 242 22 294 51 10 / 11  
Fax: 242 22 294 15 02

### AVIS DE RECRUTEMENT

Département de la Finance  
(Pointe-Noire)

Poste: ANALYSTE  
DE COMPTABILITE GENERALE

#### Responsabilités Principales :

- Coordonner le processus de clôture financière mensuelle dans toutes les équipes de Finance
- Apporter une assistance à l'analyste de la Planification des activités dans la préparation de rapports de gestion mensuels en fournissant une analyse détaillée des écarts et des explications pour les résultats financiers
- Elaborer et maintenir des processus normalisés pour créer et actualiser des unités commerciales, des comptes, des instructions comptables automatiques [AAI], des codes catégoriels, etc.
- S'assurer que tous les comptes affectés à ce poste sont rapprochés en temps opportun en suivant les procédures documentées de rapprochement des comptes.
- Effectuer une analyse des écarts et fournir des explications aux facteurs clés de l'allocation des coûts.

#### Compétences Supplémentaires :

- A fait preuve de pensée critique et d'aptitude à tirer des conclusions de grands ensembles de données
  - A démontré des aptitudes de leadership et fait ses preuves en matière d'obtention de résultats, de coordination des processus de travail critiques à travers plusieurs équipes dans de brefs délais et de mise en œuvre avec succès de changements de processus
  - Solides compétences en gestion du temps et en gestion des priorités
- Critères de Sélection :
- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
  - Avoir, au minimum un diplôme (BAC+4) dans un des aspects de gestion, finances, économie ou comptabilité
  - Avoir expérience financière ou comptable dans le secteur du pétrole et du gaz et une connaissance de GAAP des États-Unis seront un

atout supplémentaire.

Chevron Overseas (Congo) Limited  
Succursale  
Immeuble Chevron  
Avenue de Mangoungou, B.P. 1295 - Pointe-Noire  
République du Congo  
RCCM no : CG/PNR/09 B 903, Tél: 242 22 294 51 10 / 11  
Fax: 242 22 294 15 02

Poste : COMPTABLES FOURNISSEURS (2)

#### Responsabilités Principales :

- Responsable du traitement des factures émises par des tiers et des organismes gouvernementaux
  - Préparer des rapports et des mesures de routine concernant les comptes à payer.
  - Participer à la préparation des comptes de régularisation pour dépenses d'exploitation mensuels et des revues de fin de mois des dépenses d'exploitation.
  - S'assurer que tous les processus soient optimisés et documentés.
  - S'assurer que tous les comptes affectés à ce poste sont rapprochés en temps opportun en suivant les procédures documentées de rapprochement des comptes.
  - Assister dans le processus de clôture financière
- Compétences Supplémentaires :
- Capacité à lire, comprendre et appliquer les termes, accords contractuels et normes spécifiques aux processus comptables et aux exigences de rapports
  - Capacité à forger et maintenir de solides relations avec une vaste gamme d'intervenants internes et externes.
  - Grande capacité à fonctionner efficacement dans le cadre de systèmes de planification des ressources de l'entreprise (EPR)
  - Priorisation et organisation effectives du travail,
  - Compétences en résolution des problèmes et capacité à respecter les délais

#### Critères de Sélection :

- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
- Avoir, au minimum un diplôme (BAC+2) dans un des aspects de comptabilité, gestion, finances, économie
- Une expérience financière ou comptable dans le secteur du pétrole et du gaz sera un atout supplémentaire

Poste : COMPTABLE DES ACTIFS EN COURS

#### Responsabilités Principales :

- Gérer et diriger les activités associées aux AFE. S'assurer que pour toutes les dépenses à enregistrer (provenant soit de l'exploitant, soit au sein de COCL) les fonds appropriés (AFE) ont été autorisés.

- Planifier et diriger les activités associées aux inventaires périodiques
- Effectuer un rapprochement entre les charges d'amortissement et l'amortissement cumulé pour les actifs COCL
- S'assurer que tous les comptes affectés à ce poste sont rapprochés en temps opportun en suivant les procédures documentées de rapprochement des comptes
- Répondre aux demandes d'audit en fournissant la documentation correspondante pour soutenir le traitement comptable.
- Assister dans le processus de clôture financière

#### Compétences Supplémentaires :

- A fait preuve de pensée critique analytiques et de résolution de problèmes
  - Capacité à influencer les autres et à mettre en œuvre des changements de processus
  - Capacité à lire, comprendre et appliquer les termes, accords contractuels et normes spécifiques aux processus comptables et aux exigences de rapports
  - Capacité à forger et maintenir de solides relations avec une vaste gamme d'intervenants internes et externes.
  - Grande capacité à fonctionner efficacement dans le cadre de systèmes de planification des ressources de l'entreprise (EPR)
  - Capacité à respecter les délais et organisation effective du travail
- Critères de Sélection :
- Etre ressortissant (e) congolais (e) de la République du Congo parlant couramment le français et l'anglais (oral et écrit).
  - Avoir, au minimum un diplôme (BAC +4) dans un des aspects de gestion, finances, économie ou comptabilité
  - Une expérience financière ou comptable dans le secteur du pétrole et du gaz et une connaissance du logiciel GAAP des États-Unis seront un atout supplémentaire

#### Composition du dossier de candidature

- Lettre de motivation, CV écrit (en Français/Anglais) avec photo scannée
- Certificat de nationalité + copie du diplôme demandé
- Récépissé de l'ONEMO
- L'original du diplôme sera exigé en cas de pré-sélection de votre candidature. Toute déclaration mensongère disqualifiera la candidature à ce poste et à toute autre offre d'emploi à Chevron Overseas Congo Limited. Dossier de candidature à envoyer : Au plus tard le 24 Novembre 2017
- Pointe-Noire: Chevron Overseas Congo Limited - Immeuble Chevron Overseas Congo Limited, Avenue de Mangoungou (Centre-ville Secteur Boudha Bar) - BP 1295 Pointe-Noire (République du Congo) - Tel : (242) 06 663 63 00 - 06 667 97 97 - 06 667 98 98
- Brazzaville: Bureau de Liaison, Chevron Overseas Congo Limited - 24 Avenue Prosper Gandzion (Secteur Ex Méridien) - BP 14543 Brazzaville République du Congo - Tel : (242) 06 663 63 91/06 663 63 59
- A l'Attention De : Département des Ressources Humaines ou par E-mail à l'adresse suivante : HRCGRR@chevron.com

«Le Roman Historique de la Conférence Nationale» de Mfumu Fylla de Saint-Eudes Di Fua Di Sassa:

## Un livre précieux à lire absolument

Le livre de Mfumu, «*Le Roman Historique de la Conférence Nationale*», est certainement le portrait du trajet intellectuel et politique d'une ou de plusieurs générations d'hommes politiques congolais. Pour comprendre le livre de Mfumu, il appert de saisir la conception de Frédéric Nietzsche sur les portraits d'ensemble. «*Si l'on considère une série de portraits de soi-même, des jours de la première enfance à la maturité virile, on constate, avec une agréable surprise, qu'il y a plus de ressemblance entre l'homme et l'enfant qu'entre l'homme et l'adolescent...*»

Et qu'à cette remarque correspond une autre qui postule «que toutes les fortes influences des passions et d'évènements politiques, qui nous entraînent dans la jeunesse, paraissent ramenées plus tard à une mesure fixe et continuent d'agir en nous». D'où l'intérêt de méditer que le sentiment et la pensée fondamentale n'en ont pas moins la prévalence et les emploient comme sources de force, mais non plus comme régulatrices ainsi que cela se fait aux environs de la vingtième année... La conférence nationale doit être rétroactivement comprise dans cette dialectique d'un clin d'œil vers le passé, mais surtout de scruter à la fois aujourd'hui et déterminer demain.

Mfumu nous fournit les matériaux indispensables pour porter les mots et examiner les maux qui entourent notre praxis politique. Jamais un livre n'a été si fidèle à l'histoire... en train de se faire. Mfumu est un érudit au sens des 17 et 18<sup>e</sup> siècles et il le démontre par la qualité du répertoire argumentatif choisi pour présenter «le roman», avec ses non-dits, mais surtout ces songes de l'histoire passionnelle de la politique violente de la République du Congo, appuyée par un verbe souvent exalté et bassement enflammé.

Publié par l'Atelier Beaudley, à Cotonou, au Bénin, en Octobre 2017, construit en couverture par une foule sous la peinture de sa fille Katia Fylla Saint-Eudes, ce livre de 358 pages est un édifice de plusieurs étages continus sans intercalaires qui se montent sans essoufflements mais qui se contentent avec jubilation morale.

En 2016, M. Hugues Nguouélon-délé nous livre sous un regard appuyé un essai sous le titre évocateur et d'inspiration constructiviste: «Le PCT-Faire la politique autrement», livre qui inaugure un nouvel élan en militance politique, celle qui s'appuie sur le courage de la vérité en vue d'améliorer les performances, pour faire œuvre utile.

En 2017, un an après, Mfumu Fylla nous met en circulation «Le Roman historique de la Conférence nationale» qui est le Verbatim de la Conférence Nationale, afin de rendre avec l'infidélité de la mémoire collective, car le livre est le ciment fondateur du savoir moderne.

Les deux personnalités nous auront produit deux textes essentiels pour interroger avec dignité, l'intelligence de notre pratique politique. Deux belles œuvres de l'esprit qui ouvrent des belles rentrées «littéraires» au Congo, au moyen des livres qui instruisent l'avenir et non pour paraître, comme il est de sai-

son, ces derniers temps sous les tropiques du Congo.

Il est des créations qui peuvent s'exonérer de toute sorte de commentaire, car leur existence est en soi un commentaire moins onéreux. Le livre que vient de publier Mfumu est une invite à reconstruire de manière digne notre histoire en la captant des méandres de l'oubli volontaire, de la mémoire honteusement sélective, comme le suggère fort opportunément Paul Ricoeur, dans son livre, «L'Histoire, la Mémoire et l'oubli».

Toute modestie mise à part, je me sens doublement qualifié pour en parler pour une raison simple: acteur, contempteur et rhéteur par moment de la conférence et surtout parce que la pratique dans un commerce intellectuel avec l'auteur me donne cette garantie sous forme de prétention scientifique bienveillante.

La lecture du livre de Mfumu nous plonge dans l'univers voltairien qui préfigure l'histoire comme étant l'instant de structurer l'avenir, autrement dit, l'histoire ne serait qu'un instrument mort, parce que sans objet, si elle n'avait pas la mission de préparer demain sur la base des matériaux passés donc entérinés.

Le mot de Mfumu en page 7 est une invite aux valeurs de conviction qui fondent et structurent tout discours politique pour proscrire le retournement de veste.

1-La lecture attentive de l'introduction du livre suivie d'un pertinent témoignage de Leyhet Gaboka dans la semaine Africaine du 20 Juin 1960.

L'intelligence du livre de Mfumu réside en ceci qu'il parvient à mettre sur un segment continu deux rationalités historiques distantes de plus de 30 ans en ouvrant nos yeux sur le sens de la politique exprimé par Leyhet Gaboka.

Sublime intention de l'auteur qui érige les fondements l'intemporalité de la raison, de la vérité et des buts essentiels de la politique.

L'introduction du livre commence par une question sophistique d'allure aristotélicienne, à savoir: si le Congo pouvait-il supporter la vérité? (p.9)

L'argument pour dénouer le paradoxe du déni de la vérité, il le trouve dans la lecture des textes publiés par quelques Congolais, dont Lécas Atondi Monmondjo et Grégoire Lefouoba relatifs à ce sujet (p.p 9, 10,11 et 12).

Sans exagérer la comparaison historique, on croirait lire le texte de Denis Diderot sur le but de l'encyclopédie qui était en effet celui-ci:

«Si le but que poursuivait Denis Diderot dans l'encyclopédie était de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre; d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de les transmettre aux hommes qui



Mfumu Di Fua Di Sassa.



La couverture du livre.

viendront après nous; afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont; que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux, et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain».

Le témoignage est un recours puissant sur une interpellation du Mercredi 15 Juin 1960, texte atemporel parce qu'au-dessus des aléas du temps qui se déploie, Leyhet Gaboka lâche ceci: «Le peuple congolais attend de nous l'accomplissement de tant de promesses dont nous l'avons abreuvé» p.17.

Mfumu Di Fua Di Sassa ne poursuit-il pas le même but, en tentant de revivifier la mémoire pour que nous devenions plus vertueux en conscience?

2- Le Corps du Roman ou son corpus intellectuel, le J'assume

Par corpus, j'entends privilégier les recueils retenus jour

après jour de la préparation à la tenue de la Conférence. Chaque épisode se rapporte au premier, mais ne se définit pas comme une continuité, mais comme une pièce élégante du puzzle de l'historicité de la Conférence Nationale. Jour après jour, les interviews ou annotations de l'ACI alimentent le journal de Mfumu. Le «J'assume» de Sassou Nguesso est une demande de l'indulgence du peuple, en acceptant à titre collectif, tout le mal dont ses prédécesseurs ne peuvent plus répondre.

3- Mfumu grand lecteur de l'Agence Congolaise d'Information

L'intelligence de Mfumu réside en ce qu'il ne dialogue pas avec l'histoire, mais laisse l'Agence congolaise d'information lui donner nu le squelette verbal de la Conférence Nationale.

4-Le président Sassou Nguesso est juste toléré, selon le délégué d'un parti et l'on comprendra l'opportunisme domestique de certains sup-

posés cadres politiques ou intellectuels, d'aujourd'hui.

En lisant le livre de Mfumu, on s'aperçoit que les joutes de 1991 n'étaient que des moments de recycler les passions pour accéder au destin national.

Beaucoup qui sont aujourd'hui en pôle situation et en responsabilité nationale, vont bien découvrir que l'histoire est intraitable (p.281) et les mêmes se sont recyclés en avenants flagorneurs en chef au service de l'actuel Président, alors que les mêmes ont pu déclarer ceci: «Le président Sassou Nguesso est juste toléré, selon un délégué d'un parti (p.281) pour saisir les versants du relief politique moralement accidenté et vertueusement agonisant du Congo.»

5- Le postface de Claude-Ernest Ndalla se donne à être lu comme le bilan de la Conférence Nationale Souveraine, 25 ans après. Il a le mérite de dire avec le courage intellectuel et politique, la franchise qu'on lui reconnaît ce qu'il en pense (p.353).

Il faut conclure maintenant, du moins provisoirement.

Mfumu a eu le courage qu'on lui reconnaît désormais de nous restituer notre enfance politique et intellectuelle à la manière du philosophe allemand Nietzsche, pour éviter l'ennoblissement par la dégénérescence car les risques existent et c'est le devoir de chacun de se résister pour éviter la perte du temps inutile à l'échelle d'un pays. Il ne peut se construire qu'à travers la noblesse de la Vérité de l'intelligence.

Chaque livre bien fait comme celui de Mfumu permet d'éviter l'abêtissement par hérédité collective car, assurément il y a des rêveurs politiques et sociaux qui dépensent du feu et de l'éloquence à réclamer un bouleversement de tous les ordres, dans la croyance qu'aussitôt le plus superbe temple d'une belle humanité s'élèverait pour ainsi dire, de lui-même. C'est ce que Nietzsche appelle l'illusion dans la théorie de la révolution.

Le Roman de la Conférence Nationale comme belle histoire de résurrection et de la vraie renaissance ne s'écrira que sur le sentier de l'idéologie dont la Conférence était elle-même porteuse, c'est-à-dire des valeurs fondatrices d'un nouvel état d'esprit.

Au total, ce «Roman historique de la Conférence nationale» est un devoir de mémoire. La nôtre flanche fâcheusement si souvent, hélas prévient Mfumu (p.347).

Chaque livre bien fait comme celui de Mfumu permet d'éviter l'abêtissement par hérédité collective.

Professeur Grégoire LEFOUOBA, Philosophe, Université Marien Nguouabi,

Références

1-Mfumu Di Fua Di Sassa, Le Roman historique de la Conférence Nationale, Atelier Beaudley, Cotonou, 2017

2-Diderot (D), Encyclopédie, Editions de l'Eclat Paris, 2013, p.21.

3-Nietzsche (F), Humain, trop humain, (première partie), Mercure de France, Paris 1943, pp.16-134

Commission internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha

## Enfin un Atlas du Bassin du Congo!

La présentation et la remise officielle de l'Atlas du Bassin du Congo a eu lieu jeudi 19 octobre dernier à Brazzaville. C'est le représentant du secrétaire général de la Commission internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), Aboubakar Habibou, qui l'a remis au Gouvernement congolais, représenté par Yannick Lionel Nkodia, directeur de cabinet du ministre de l'Energie et de l'hydraulique. L'Atlas a pour objectif de vulgariser et mettre en valeur l'immense richesse du Bassin du Congo dans toutes ses composantes (naturelles, touristiques, énergétiques, humains...).

Ce document est le résultat d'un travail concerté entre la CICOS et les acteurs des différents Etats membres.

Il est le fruit d'un travail participatif dont l'accessibilité a été rendue facile par le secrétaire général de la CICOS. Identifié comme l'une des actions prioritaires de communication, l'Atlas du Bassin du Congo est un document inédit consacré à la promotion des richesses du Bassin du Congo. Sa conception a suivi plusieurs étapes. Tout d'abord, l'exploitation des données disponibles à la CICOS, fruit de plus de dix ans de collecte et de traitement de l'information sur la gestion des ressources en eau. La CICOS a produit des cartes à partir des données publiques recueillies dans le système d'informations du Bassin du Congo. Ces cartes portent notam-

ment sur la localisation des centres hydroélectriques, la délimitation des sous-bassins, la répartition des grands systèmes de culture, la présentation de l'occupation du sol, etc. Elles constituent l'ossature sur laquelle repose le contenu de cet Atlas. Divisé en deux grandes parties, à savoir: «Milieu naturel» et «Milieu humain», l'Atlas du Bassin du Congo donne aussi une vision panoramique en images des différentes richesses du Bassin: son principal fleuve et ses affluents, ses plantes, ses animaux, ses climats, ses usages (navigation intérieure, hydroélectricité, agriculture, pêche, écotourisme, etc.).

L'Atlas du Bassin du Congo, a dit Aboubakar Habibou, pourra être utilisé comme support d'appui pour les enseignements portant sur la géographie de l'Afrique centrale, aussi bien dans



Aboubakar Habibou (à g.) remettant l'Atlas à Yannick Lionel Nkodia.

le secondaire qu'au niveau universitaire. «Les travaux de recherche des étudiants et chercheurs qui se rapportent au développement du Bassin du Congo, pourront s'enrichir des informations contenues dans cet Atlas. A cet effet quelques exemplaires seront destinés aux Bibliothèques universitaires. Par ailleurs, l'Atlas du Bassin du Congo a également pour vocation à servir de guide aux décideurs politiques, industries du tourisme, organisations non gouvernementales en charge de l'environnement, etc.», a-t-il fait savoir.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Energie a rappelé que la publication de cet Atlas «rentre dans le cadre des missions même de l'institution, notamment celle d'assurer la diffusion de toutes les informations et données relatives à la gestion et à l'exploitation du Bassin».

Après cette cérémonie, une journée de sensibilisation des étudiants a eu lieu, à l'Université Marien Nguouabi, au département de Géographie. En ciblant les étudiants comme principaux utilisateurs de cet Atlas, il a été

question de le promouvoir comme un document didactique et éducatif dans le but d'éveiller la conscience de la jeunesse sur les enjeux et défis liés aux multiples potentialités dont regorge ce Bassin.

Situé en plein cœur de l'Afrique, le Bassin du Congo s'étend sur dix pays. C'est le deuxième plus grand Bassin du monde après celui de l'Amazonie avec d'inestimables ressources aussi diverses que variées. Il représente une opportunité pour le développement de l'irrigation et de la production énergétique à l'échelle continentale.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Football

## Diabes rouges: une équipe étrangement décevante à domicile!

Ce dimanche 12 novembre, le Stade de l'Unité de Kintélé abritera le dernier match des Diabes rouges dans les éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, face à l'Ouganda. Un seul mot d'ordre pour les Congolais: gagner pour au moins terminer en beauté car ils sont déjà éliminés, tout comme leur adversaire. Réussiront-ils ce dernier pari? On l'espère, même s'ils ne rassurent pas à domicile. Lors des cinq dernières sorties, le public congolais a pu découvrir les deux faces cachées des Diabes-Rouges: le visage séduisant à l'extérieur et celui révolté à domicile.

Ce public n'a pas tenu rigueur aux Diabes-Rouges quand ils ont perdu à Kinshasa et au Caire, puis fait match nul à Kumasi. Parce qu'ils n'avaient pas mérité. Son principal grief, c'est la prestation décevante des Diabes-Rouges à domicile. La dernière en date, c'était mercredi 8 novembre, à Kintélé. Ils ont accordé leur hospitalité à la modeste équipe nationale du Bénin, les Ecureuils. Résultat: un piteux match nul de 1-1. Le public a très peu vibré quatre-vingt-dix minutes durant.

Pourtant cette rencontre était très attendue, compte tenu de la récente exhibition des Diabes-Rouges au Caire où ils étaient à un doigt de tenir en échec l'Egypte, vice-championne d'Afrique, sur ses terres. Le public l'envisageait donc pleine. Mais on est un peu déçu par la prestation presque timide des Diabes-Rouges. On leur reproche d'avoir affiché une



Dylan Saint-Louis (de profil), premier but mais un match transparent.

certaine indigence technique et collective ayant finalement refroidi l'ardeur du maigre public. Il est difficile d'expliquer ce qui est arrivé aux Diabes rouges. Les joueurs perdent-ils confiance à domicile qu'ils n'arrivent pas à bien s'exprimer devant leur propre public, à extérioriser leur talent? On en parle encore. Sébastien Migné, le coach, n'est pas non plus satisfait. Il faut tourner la page et penser à l'avenir. L'avenir, c'est le match contre l'Ouganda. Comment vaincre cet adversaire réputé coriace? Le climat psychologique, les choix tactiques, l'animation offensive, autant de problèmes à résoudre par Migné et son adjoint. Quoi que l'on dise, les joueurs ont la clé de l'énigme. Car ce sont eux qui jouent, le staff technique essaie de les aider mais ce sont eux qui prennent la décision sur le terrain. Ils doivent élever le niveau, être agressifs dans la

conquête du ballon et imposer un rythme du jeu élevé pour mettre en difficulté les Ougandais. Contre le Bénin, l'équipe était comme figée, incapable de hausser le rythme du jeu...

**Guy-Saturnin MAHOUNGOU**

Congo-Bénin (1-1). Arbitre:..... Buts: Dylan Saint-Louis (42e), pour le Congo; David Gliga (44e), pour le Bénin. Congo: Barel Mouko; Marvin Baudry, Fernand Mayemba, Béranger Iloua, Tobias Badila; Durel Avounou (puis Simon Pambo, 65e), Césair Gandzé, Delarge Dzon (puis Matheus Botamba, 67e, puis Baron Kibamba, 89e), Dylan Bahamboula (puis Thievy Bifouma, 46e); Fodé Doré (puis Delvin Ndinga, 46e), Dylan Saint-Louis. Coach: Sébastien Migné. Bénin: Saturnin Allagbé; Rodrigue Fassinou, David Kiki, Khaled Adenon, Cédric Houtondji; Olivier Verdon, Djiman Kokou, Jodel Dossou (puis Charbel Gomez, 71e), Mickael Poté (puis Marcelin Koukpo, 60e); David Gliga, Steve Mounié (puis Nabil Yarou, 86e). Coach: Oumar Tchomogo

## Visite du CES La Djiri

## Un acte d'encouragement au promoteur

Le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, était tout simplement impressionné mardi 2 novembre dernier après avoir visité le Centre d'études et sport La Djiri (CESD). C'est pourquoi il a réaffirmé tout le soutien et l'accompagnement du Gouvernement, dans la mesure du possible, au promoteur de ce centre de formation du football à la base.

A 27 km au Nord de Brazzaville, un centre de formation ayant pour vocation d'insérer les jeunes dans la vie active par le sport a ouvert ses portes il y a huit ans. Il aide aussi ces jeunes à briller dans les études, afin qu'ils deviennent des hommes aguerris.

Le projet est né de l'idée d'un passionné du football et de l'éducation des jeunes, également président de la Fondation «Rêves de Gosse», Dieudonné Bénito Amouzou. Il a commencé à en récolter les fruits. Deux anciens pensionnaires sont devenus footballeurs professionnels en France: Durel Avounou, au SM de Caen (Ligue 1), et Exaucé Ngassaki, au FC Brest (Ligue 2). Le centre a également reçu plusieurs fois des invitations à participer à des tournois à l'étranger.

La visite effectuée par le ministre des Sports dans ce centre lui a permis de s'enquérir des conditions dans lesquelles les pensionnaires vivent et sont formés. C'est pourquoi son promoteur était très heureux ce jour-là de le recevoir avec sa



Hugues Ngouélondélé dans les installations du CESD.

délégation. A travers une visite guidée, Hugues Ngouélondélé a été séduit par les différentes installations: 3 dortoirs de 50 lits chacun avec air conditionné, 4 terrains de jeu (basket, handball, tennis, volleyball), 8 salles de classe, 1 salle de préparation physique servant également de dojo, 1 terrain synthétique de football, un espace multi-media, une infirmerie, un forage pour la fourniture d'eau, et des structures d'évacuation des eaux usées. Un second stade est en projet.

«La priorité est de donner aux enfants les moyens de réussir leur reconversion et leur réinsertion dans la vie sociale, qu'ils fassent oui ou non une carrière professionnelle», a précisé Dieudonné Bénito Amouzou au ministre à la fin de la visite. Comme cadeau de souvenir, il lui a remis un trophée remporté par la première génération des

pensionnaires du centre au tournoi de Rizé (France), en 2014. D'où la fierté du ministre des Sports à visiter ce centre de formation. «Partout où le sport veut bien marcher, le ministre des Sports va faire attention. C'est vrai qu'on ne peut rien faire sans moyens. Investir dans ce centre ce n'est pas de l'argent jeté. Nous investissons pour la jeunesse. Donc, c'est utile», dira le ministre des Sports au promoteur du CESD. Le CESD est une belle initiative. Il y en a d'autres même si elles ne disposent pas de structures modernes. Elles méritent d'être encouragées, également. L'avenir du football congolais en dépend, car c'est par cette première graine qu'est l'école de football qu'on trace le chemin solide à l'éclosion des talents et des grands clubs.

**Jean ZENGABIO.**

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

## ANNONCE LEGALE N°308/2017/BZ-C

N°2255-/MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZ-V

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

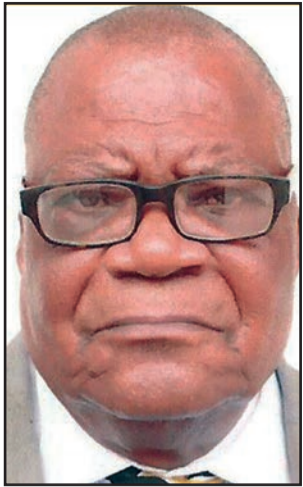
N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	16918 du 10-10-17	Sect BD, bloc 150; Pile 06; Sup: 287,14m <sup>2</sup>	37, AVENUE EMERAUDE	9-BZV	ESSOKOULAKA Eugénie
02	10345 du 23-06-14	Sect -, bloc -, Pile 12; Sup: 360,00m <sup>2</sup>	RUE JACQUES BAKOUELELA (CITE DES 17)	7-BZV	MOUANDA Yvon Fortuné
03	16573 du 27-06-17	Sect CJ, bloc -, Pile 10; Sup: 400,00m <sup>2</sup>	MAKABANDILOU ACADEMIE	9-BZV	LUMFULULU BAKELA MFUKI Fidèle
04	16574 du 27-06-17	Sect CJ, bloc -, Piles 13, 14, 15, 16 et 17; Sup: 2.000,00m <sup>2</sup>	MAKABANDILOU ACADEMIE	9-BZV	YENGOZO Grâce Fidel, MILANDOU Emile Y. et MILANDOU Junior U.
05	16318 du 10-04-17	Sect, bloc -, Pile 3; Sup: 400,00m <sup>2</sup>	EMILE BIAYENDA	9-BZV	LENGOUALA Morel
06	16856 du 14-09-17	Sect BH, bloc -, Pile 8; Sup: 454,34m <sup>2</sup>	MASSENGO	9-BZV	MONIEKE Honorine
07	16804 du 30-08-17	Sect AN2, bloc 115; Pile 8; Sup: 280,36m <sup>2</sup>	6, RUE MADINGOU	7-BZV	NDINGA MOMO Serguei Bracy
08	16843 du 13-09-17	Sect K ex J, bloc 5; Pile 8; Sup: 533,32m <sup>2</sup>	CENTRE-VILLE (QUARTIER OCH) n°216	4-BZV	G. NK
09	16545 du 19-06-17	Sect P14, bloc 272; Pile 32; Sup: 386,54m <sup>2</sup>	24, RUE ANDZOUNOU / MIKALOU	6-BZV	AMPAT Romain Clotaire
10	16801 du 30-08-17	Sect P2, bloc 111; Pile 5 (ex-72); Sup: 564,16m <sup>2</sup>	2BIS, RUE PAUL KAMBA	3-BZV	YOKA née FYLLA Saint Eudes Patricia Michelle
11	16614 du 06-07-17	Sect BY, bloc 31; Pile 16; Sup: 182,25m <sup>2</sup>	93, RUE OBORO / NGAMAKOSSO	6-BZV	LIKA-LIKANA Ernest Didier
12	16931 du 17-10-17	Sect P14, bloc 276; Pile 2; Sup: 195,38m <sup>2</sup>	3, RUE EDZOUNGA QUARTIER MIKALOU I	6-BZV	Association «IMPACT CENTRE CHRETIEN», en signe «I.C.C.»
13	16818 du 04-09-17	Sect P16, bloc -, Pile 1; Sup: 166,88m <sup>2</sup>	RUE BOUYA DANIEL	6-BZV	YOLI Hortense
14	16834 du 11-09-17	Sect BH, bloc -, Pile 2; Sup: 400,00m <sup>2</sup>	ACADEMIE MILITAIRE	9-BZV	NYANGA Servel Richard
15	14596 du 11-07-16	Sect B, bloc 51; Piles 278 et 285; Sup: 4.619,49m <sup>2</sup>	MONT BOUGUI (QUARTIER OZENZE)	CUVETTE-OUEST	Congrégation des Sœurs de la Croix de Chavanod
16	16917 du 09-10-17	Sect -, bloc -, Pile -; Sup: 4.800,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NGAKOUBA	POOL	MAILLE-MAKAYA Célestine
17	16695 du 02-08-17	Sect -, bloc -, Pile -; Sup: 1.600,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NDIBOU	POOL	ETA ONKA Claude Emmanuel
18	13899 du 10-02-16	Sect P5, bloc -, Pile 8; Sup: 385,48m <sup>2</sup>	107, RUE MAKOKO	3-BZV	MOMBO MATAMBA Catherine
19	16608 du 05-07-17	Sect BD4, bloc 213; Pile 30; Sup: 400,19m <sup>2</sup>	36, RUE IBALIKO / KOMBO-MATARI	7-BZV	MBONGO Gaulot Roddy Dubuisson
20	8607 du 26-09-13	Sect -, bloc -, Pile -; Sup: 1ha56a00ca	QUARTIER OLLEME SUITE	PLATEAUX	ONG OMENGA Association des Femmes aux services des Femmes
21	8609 du 26-09-13	Sect -, bloc -, Pile -; Sup: 5.000,00m <sup>2</sup>	QUARTIER LUMUMBA	PLATEAUX	Institut Collège Hermes BP. 13248
22	8606 du 26-09-13	Sect -, bloc -, Pile -; Sup: 990,72m <sup>2</sup>	QUARTIER OTTO MBONGO	PLATEAUX	BOKOANGUI NGOMBE Véronique
23	8608 du 26-09-13	Sect -, bloc -, Pile -; Sup: 22.400m <sup>2</sup>	QUARTIER OLLEME	PLATEAUX	EMERGENCIA CSI BP. 13248
24	8605 du 26-09-13	Sect -, bloc -, Pile -; Sup: 1.643m <sup>2</sup>	QUARTIER OTTO MBONGO	PLATEAUX	BOKOANGUI NGOMBE Véronique
25	16711 du 04-08-17	Sect P13, bloc 104; Pile 7; Sup: 264,73m <sup>2</sup>	96, RUE MALANDA	5-BZV	EBATA Rovi Sidon
26	16658 du 24-07-17	Sect -, bloc 36; Pile 4; Sup: 400,00m <sup>2</sup>	LIFOULA	POOL	OSSIPI IBARA Bienvenu Rolland
27	16921 du 11-10-17	Sect P14, bloc -, Pile 02; Sup: 400,00m <sup>2</sup>	RUE BOUENZA	6-BZV	EGLISE «CITE DE GOSHEN»
28	16634 du 11-07-17	Sect C, bloc -, Pile -; Sup: 447,50m <sup>2</sup>	MBATAKA	CUVETTE	ITOUA Serge
29	16633 du 11-07-17	Sect -D, bloc -, Pile -; Sup: 674,68m <sup>2</sup>	OHADI	CUVETTE	ITOUA Serge
30	16952 du 23-10-17	Sect -P1, bloc 14; Pile 8; Sup: 477,51m <sup>2</sup>	45, RUE BATEKE	3-BZV	SYLLA SIKOU
31	13365 du 13-10-15	Sect -, bloc -, Pile 8; Sup: 600,00m <sup>2</sup>	VILLAGE IMPANI	POOL	SIASSIA Derice Chryce Clairie
32	16919 du 11-10-17	Sect -, bloc -, Piles 9 et 10; Sup: 798,839m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	SIASSIA Derice Chryce Clairie
33	16930 du 16-10-17	Sect PA, bloc 16; Pile 18; Sup: 362,7m <sup>2</sup>	112, RUE MATSIONA NZOULOU	4-BZV	OSSAKETO Brice Rubis
34	176 du 22-07-08	Sect P13, bloc 35; Pile 10; Sup: 400m <sup>2</sup>	18, RUE MPOUI DAMIEN	4-BZV	TSOMAMBET Vivien
35	14942 du 20-09-16	Sect P13B, bloc 43 (ex 74); Pile 16 (ex-1585bis); Sup: 303,18m <sup>2</sup>	1585BIS, AVENUE CITE DES 17 MOUKONDO	4-BZV	BHOJWANI Tulsi et PANJABI Navin Niyalchand
36	16933 du 17-10-17	Sect CK, bloc -, Pile 13; Sup: 473,93m <sup>2</sup>	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	KOUKA LOUBASSA Habib Prince Trésor
37	16726 du 08-08-17	Sect BG, bloc -, Pile -; Sup: 3.121,20m <sup>2</sup>	MASSENGO	9-BZV	OPOUMBA Marie Joseph
38	16837 du 12-09-17	Sect -, bloc -, Pile 1; Sup: 661,11m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	Jean Jacques BOUYA
39	16838 du 12-09-17	Sect P6, bloc 87; Pile 11; Sup: 224,62m <sup>2</sup>	163, RUE MBOCHIS	5-BZV	NGOMBE EBASSA Julia Nicole
40	6754 du 07-11-12	Sect AN, bloc -, Pile 7; Sup: 400,00m <sup>2</sup>	EX LA FERME NGAMABA	4-BZV	MISSENGUE MABOUNDA Stevy Armand
41	16780 du 25-08-17	Sect N, bloc 07; Pile 04; Sup: 920,00m <sup>2</sup>	LINENGUE	CUVETTE	EYELIGOYI-TOUA née EBENGUE Claire Isabelle
42	16781 du 25-08-17	Sect N, bloc 07; Pile 07; Sup: 920,00m <sup>2</sup>	LINENGUE	CUVETTE	ITOUA BOSSOBITA Raymond
43	16959 du 23-10-17	Sect P7, bloc 88; Pile 12; Sup: 320,55m <sup>2</sup>	204, RUE MAYOMBE	4-BZV	BAHANOUSSOU Pauline
44	16465 du 26-05-17	Sect W, bloc -, Pile 17; Sup: 398,94m <sup>2</sup>	87, RUE OWE NGAMAKOSSO (QUARTIER CHATEAU D'EAU)	6-BZV	Société JAPON METAL INDUSTRIE
45	16913 du 06-10-17	Sect P7, bloc 142; Pile 1; Sup: 187,78m <sup>2</sup>	1878BIS, RUE LOBY	4-BZV	TABAKA OYENZE Valentine Henriette

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 8 Novembre 2017

L'Inspecteur Divisionnaire,  
Claudio TSOWELA

# Le parcours de l'Abbé Fulbert Youlou



Par Lecas  
ATONDI-MONMONDJO

Il avait été ordonné prêtre à la Pentecôte en 1946, en compagnie des Abbés Loubassou, Raphaël Ndanguï, Théophile Mbemba, Benoît Gassongo.

Des confidences de l'Abbé Benoît Gassongo à Oyo, il ressortit qu'ils étaient presque tous sympathisants du PPC, comme la plupart des intellectuels de cette époque.

Dès 1947, l'Abbé Fulbert Youlou se présenta aux élections du Conseil Consultatif du Moyen Congo (parlement territorial) encouragé par le père Lecomte, bâtisseur de Sainte Anne du Congo. Lui-même le père Lecomte fut élu au second Collège pour représenter les Européens au parlement territorial. Mais l'Abbé Youlou ne fut pas élu.

Après cette période d'après-guerre, de nombreux prêtres, voire des religieux embrassèrent la politique tels celui qu'on désignait par l'Abbé Pierre, élu de Meurthe et Moselle à l'Assemblée Nationale, tout comme plus tard l'Abbé Barthélemy Boganda en Oubangui Chari, avec l'accord de son évêque.

L'Abbé Fulbert Youlou avait été éloigné de la paroisse Saint François (Plateau) pour la paroisse de Mindouli. Il développait un grand activisme dans la défense des petits employés en butte avec leurs patrons européens. Par ailleurs, une certaine vie débridée dans les quartiers faisait scandale. On le désignait Kiyounga, se déplaçant dans une 2 CV.

A cette élection législative en 1956, Mgr Michel Bernard, Archevêque de Brazzaville, publia une circulaire interdisant aux prêtres et religieux de s'engager dans la politique. L'Abbé répliqua « la voix du peuple, c'est la voix de Dieu », comme s'il se sentait appelé par le destin. L'Abbé Fulbert Youlou fut suspendu selon les règles du droit canon. Il se présenta comme indépendant sans parti politique.

## De nombreux candidats

L'Abbé Fulbert Youlou ne fut pas le seul à briguer le siège, de nombreux anciens du PPC se présentèrent. Hyacinthe Samba Dhelot était plutôt inscrit au RPF (parti du général De Gaulle). Lors de la campagne, l'Abbé fut virulent dans ses propos envers Félix Tchicaya. Il l'accusait d'être un pion de l'administration, de n'avoir favorisé que des jeunes Vili, et de cautionner les décisions du gouverneur général

de l'AEF d'exclure de l'école les enfants âgés de 15 ans. La plupart des candidats mirent en épingle une certaine collusion de Félix Tchicaya avec l'administration. Il est vrai que Félix Houphouët-Boigny opéra un virage spectaculaire, appelant à la collaboration avec l'administration après les massacres de Dimbokko (Côte d'Ivoire).

Quand l'Abbé Fulbert Youlou alla en France ester en justice, en procédant au recours en vue d'annulation de l'élection de Félix Tchicaya, ce furent ses partisans qui lui offrirent un billet et l'argent de séjour. A son retour, les manifestants l'escortant criaient « il a reçu une mission ». Les services français comprirent qu'avec Youlou, il pourrait se rééditer une révolte des Lari comme avec André Matsoua. D'où la libération sans procès des 300 individus en garde à vue, et des 10 personnes déferées devant la Cour Criminelle pour assassinat (3victimes). La côte de l'Abbé monta un peu plus dans le Pool, qui cessait d'être orphelin, car il pouvait bien prendre le relais d'André Matsoua.

En mai 1956, il créa son propre parti, l'UDDIA. Les dirigeants les plus connus parmi les fondateurs furent Yves Mfoua et Joseph Senso. Interrogé, l'ancien ministre Kikhouna-Ngot affirmait n'avoir jamais été au commencement de ce parti. Il ne pouvait l'adopter tant d'anciens Vichystes rôdaient autour de l'Abbé Fulbert Youlou, déclara-t-il.

Si l'UDDIA eut comme socle la région du Pool, il agrégea aussi différents évolués du Nord et du Sud du Congo.

## L'Abbé et l'Archevêque de Brazzaville

Mgr Michel Bernard fut le professeur de philosophie de Fulbert Youlou au Séminaire d'Akono au Cameroun. Et quand l'Abbé fut propulsé aux charges suprêmes de l'Etat du Congo, l'Archevêque eut à entretenir avec les leaders syndicalistes chrétiens des liens très fort étroits. L'Archevêque prit même l'initiative de dépêcher Gilbert Pongault à Léopoldville en pleine émeute d'août 1963 s'entretenir de l'éventualité que le dirigeant du syndicat panafricain et malgache, puisse prendre la relève de l'Abbé à son éviction. Mais les choses se déroulèrent autrement. Ce fut Alphonse Massambat-Débat qui fut choisi, Premier Ministre de transition. Mgr Michel Bernard accusa aussi Pongault d'avoir cédé le pouvoir aux communistes. Le président Senghor lui en fit aussi la remarque d'après Gilbert Pongault lui-même. Massambat-Débat, ancien président de l'Assemblée Nationale et ministre du gouvernement Youlou, prit ses fonctions le 16 août 1963.

Les handicaps de l'Abbé Fulbert Youlou  
L'Abbé n'avait aucune expé-

rience des affaires, ni de la marche de l'Etat. Elu député en 1957, il ne siégea qu'au gouvernement n° 2 du cabinet de Jacques Opangault. Il ne disposait pas de cadres congolais. Il constitua un gouvernement de commis soutenus aux aisselles par des conseillers techniques, des fonctionnaires français, un petit inventaire laissait apparaître le vide, à savoir : il n'y avait de cadres Congolais que: un professeur de mathématiques Arsène Poaty, deux administrateurs diplômés de la France d'Outre-mer, Jacques Malonga et Félix Taty, deux attachés des SAF, classés cadres métropolitains, Michel Bocomba et Jérôme Balossa, dans le commerce et dans l'administration du travail. Ferdinand Kitoko, ingénieur des TP, avait été renvoyé se convertir dans le bâtiment pour construire des écoles et dispensaires, et n'avait aucune charge. L'administration française refusa qu'un ingénieur noir puisse commander à des Français des TP, et moins qualifiés. Il faut y ajouter Joseph Pouabou, magistrat. Pascal Lissouba, bardé de diplômes, était chef de service de l'agriculture, mais les Français géraient les secteurs fournissant des produits d'exportation : cacao, café, bananes, bois et palmistes, etc.

Cette assistance technique qui joua les souffleurs auprès des ministres n'a pas laissé des traces de son efficacité. Elle n'avait pas été préparée à des charges si importantes. La fortune de l'Abbé Fulbert Youlou

On parla longtemps de la fortune de l'Abbé. Mais sa fortune vint de sa collaboration et de la générosité du sécessionniste Moïse Tchombé du Katanga. Tout le monde vit à Brazzaville les mirages vendus par la France, même si le ministre congolais des Affaires Etrangères fit des démentis délirants. Brazzaville fut sous Youlou le grand appui de Tchombé en Afrique Centrale. Moïse Tchombé ayant frappé sa propre monnaie, refila à Youlou tous les francs congolais (forte monnaie). C'est Hazoumé, qui ramena des malles pleines de billets du Katanga. L'Abbé s'employa à les changer en francs belges, puis en francs CFA. Ce qui lui permit de se faire tailler des chatoyantes soutanes chez Pierre Cardin et Dior.

Le slogan « Youlou a tout volé » ne refléta pas la vérité. Un haut fonctionnaire du Trésor, chargé dans une commission d'instruire le dossier Youlou sur des détournements de fonds publics, m'assura que Youlou ne toucha point à l'argent public. Par contre, il fut laxiste avec ses ministres. Il révoqua néanmoins son ministre des Sports, Paul Ngouala, pour avoir détourné des crédits de son département pour se construire une villa sise dans l'actuelle avenue Nelson Mandela. On dit que le ministre Ngouala fit

la prison. Grâce à sa fortune reçue de Moïse Tchombé, l'Abbé Youlou construit l'hôtel Bilombo (nom de sa mère) récupéré par le gouvernement révolutionnaire et rebaptisé Olympic Palace à l'occasion des Jeux Africains en 1965.

## L'homme politique aux coups pendables

Dès qu'il devint Premier Ministre le 28 novembre 1958, Youlou refusa d'organiser les élections législatives conformément aux accords des leaders aéfiens autour du Haut-Commissaire Hervé Bourges. Il resta sourd aux sollicitations de Jacques Opangault qui l'accusa de tricherie en procédant au débouchage des députés MSA Yambot, Henri Itoua, Fourvelle Kerhervé, etc. Il n'organisa ces élections qu'en juin 1959, après avoir fait une annonce pour mai. Il procéda à un découpage incroyable, et créa une circonscription électorale du Pool allant de Mindouli jusqu'à Abala, comprenant 25 députés, réduisant Opangault à 10 députés. Gabriel Obongui de Gamboma dut son élection en s'inscrivant sur la liste du MSA de la Likouala-Mossaka. Youlou gagna ainsi 51 députés et obtint une majorité à la soviétique. La vérité est que le MSA obtint 146000 voix et l'UDDIA 192000 voix.

Ce qui aurait dû donner les résultats de 33 députés UD-

DIA et de 28 pour le MSA. Un certain Vincent, Français, des services secrets, fut son principal manager politique. Pour réduire l'influence d'Opangault dans son fief, il scinda la Likouala-Mossaka en trois régions: Mossaka, Alima, Equateur. Il pratiqua le débouchage systématique des cadres PPC et MSA, leur offrant des promotions et des stages en France. Il joua par ailleurs avec la sensibilité des populations en créant de nombreuses circonscriptions administratives, PCA, districts et régions. La Letili, par exemple avec chef-lieu Sibiti. Ces découpages alimentèrent des inimitiés entre les communautés congolaises. De ce point de vue, Youlou fut un politique redoutable, organisant des coups fumants. Il érigea Dolisie en commune de plein exercice en 1959, et permit à son homme de main, Pierre Ngoura, de remporter les élections municipales au titre de représentant de l'UDDIA, défiant le leader Kikhouna Ngot dans son fief.

Il nourrit de grandes ambitions et construisit des infrastructures dans l'éducation. Tous les chefs-lieux des départements furent dotés d'un collège d'enseignement général financé par la FED. L'Abbé construisit aussi l'Hôtel de Ville de Brazzaville, les sièges des communes de Ouenzé et de Bacongo.

Il fut un grand bâtisseur à

l'image de Houphouët-Boigny, son modèle. Il installa la première chaîne de télévision en Afrique Noire. Il prit l'initiative de convoquer la première conférence des chefs d'Etat d'Afrique d'expression française (décembre 1960). Cette conférence se transforma en Union Africaine et Malgache, qui prit le contrepied du groupe de Casablanca, celui des progressistes. Anticommuniste, il mit aux arrêts des Congolais accusés de communisme : Pierre Kikhouna Ngot, Makosso Tchapi, Alice Babian-gana, Makosso Lemouth, Abel Loubayi, Balossa Ntari, Jacques Mouaya, Jacques Ngoni, Victor Oko, Ndoudi Nganga, Julien Boukambou, Aimé Matsika. Ces personnes ne furent jamais jugées. Son homme de main, Fulbert Loko, prit part à Manille, en 1960, à la Conférence Internationale contre le communisme. Dans son livre, J'accuse la Chine, publié à Madrid en exil, Youlou accusait Pascal Lissouba et Houari Boumédiène d'être les agents du communisme chinois. Si l'on réchauffe le projet du barrage de Sounda de nos jours, cette infrastructure fit partie de ses ambitions. En 1959, il était estimé à 100 milliards des francs CFA. Dans le prochain numéro, je parlerai de Félix Tchicaya et de Jacques Napoléon Opangault.

(Lire aussi le point de vue en page 15)

## ANNONCE LEGALE

**Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale : 2047, Téléphone : (242) 05 534 11 92/06 631 14 17.**

Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du dix-sept octobre deux mille dix-sept, Folio 189/5 n° 7360,

L'Associé Unique de la Société «TOUT Y EST», Société A Responsabilité Limitée au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, avenue Marien NGOUABI, derrière lavage Bord-bord, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 13 B 1829.

A décidé de prononcer la dissolution, par anticipation, la société ci-dessus, à compter du vingt octobre deux mille dix-sept.

En conséquence de quoi, l'article 5 des statuts a été modifié comme: Article 5:

«La durée de la société qui était primitivement fixée à quatre-vingt-dix-neuf années «consécutives, à dater du cinq octobre deux mille dix, a été réduite par «l'assemblée générale en date du dix-sept octobre deux mille dix-sept à sept ans et un mois et expirera ainsi le trente novembre deux mille dix-sept.»

Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro 10 B 1829.

**Pour avis,  
Le Notaire.**

# Un chantier sur lequel presque tout reste à faire: la décentralisation

**C'est le préfet Auguste Mouniaka, Directeur général des collectivités locales au ministère de la Décentralisation, remplaçant son ministre empêché, qui a donné la première conférence de cette 3<sup>e</sup> journée de notre Semaine sociale sur le thème: «L'aspiration et le droit des peuples à se gouverner eux-mêmes. La collectivité locale, brique de base de la démocratie dans un monde qui se mondialise»**

**Par Père Christian**

## La loi fondatrice 3-2003

Sur la base de la loi 3-2003 du 17 janvier 2003, fixant l'organisation administrative territoriale, l'orateur a commencé par faire la distinction entre services administratifs déconcentrés de l'Etat et services administratifs décentralisés confiés à des collectivités locales distincts de l'Etat et jouissant de la personnalité morale et juridique et de l'autonomie financière, gérées par des conseils départementaux et municipaux élus.

Au niveau des textes, les choses sont claires - dit l'orateur -, les objectifs définis, le partage de compétences est régi par le principe de subsidiarité: «*Tout ce qui peut être réalisé à la satisfaction du bien commun à un échelon inférieur d'organisation sociale ne doit pas être monopolisé à un échelon supérieur*».

La constitution de 2015, enfin, attribue aux collectivités locales, dans son article 210, un domaine très étendu de compétences. Elle est par excellence acteur du «développement local».

## Il ne suffit pas de promulguer des lois

Mais promulguer des lois ne suffit pas. Depuis 2003, le transfert des compétences, ainsi que la nature des ressources des collectivités locales sont régis par des lois, mais le Gouvernement continue encore à exercer les compétences des collectivités locales et certains ministères grignotent encore leurs ressources.

Ce que nous décrit le Préfet Mouniaka est en réalité un chantier sur lequel presque tout reste à faire. Des blocages se font jour à tous les niveaux, celui de la prise de conscience des populations, comme celui de la compétence des élus locaux et celui de la volonté politique de certains cadres nationaux. De nombreux ministères ont cependant déjà mis en place des commissions mixtes avec le ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, pour préciser:

- les compétences de l'Etat et des collectivités locales;
  - les modalités de l'exercice de ces compétences par les conseils départementaux et municipaux;
  - les biens meubles et immeubles, les services, les personnels, la nature des crédits à transférer aux collectivités locales pour l'exercice des compétences transférées.
- Il y a donc du travail qui se fait.

## La République du Congo n'est pas une île

L'appel à la décentralisation nous vient de partout - nous dit l'orateur - et veut que les Gouvernements puissent donner la compétence aux collectivités locales de gérer leurs propres affaires et de promouvoir et réaliser leur propre développement local par la maîtrise des ressources humaines, financières et techniques.

Ainsi la Conférence Africaine des Ministres de la Décentralisation et du Développement Local (CADDEL), Comité technique spécialisé de l'UA dont le siège est à Yaoundé, l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, la «Charte des valeurs et des principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local» adoptée le 27 juin 2014 à Malabo lors de la 23<sup>e</sup> session ordinaire des chefs d'Etat de l'UA, et l'Association internationale des maires francophones (AIMF), qui veut que la décentralisation renforce la démocratie locale, tant représentative que participative, la valorisation de la place des femmes dans les processus de décision, la gestion planifiée du développement local.

Pour les stratégies de l'atteinte des OMD/ODD, enfin, les apports et le rôle stratégique des collectivités territoriales décentralisées restent déterminants. Pour terminer, l'orateur se répète en insistant: «...Promulguer les lois et les décrets ne suffit pas, votre session de ce jour ainsi que celles qu'organisent le Forum des Jeunes Entreprises du Congo, la Fondation Niossi, le PCPA et bien d'autres acteurs, sessions auxquelles nous prenons souvent part, visent à combler nos faiblesses dans:

- le renforcement des capacités des acteurs locaux;
- l'encadrement de la décentralisation;
- la promotion de l'appropriation politique et sociale de la décentralisation;
- la vulgarisation de la politique nationale de la décentralisation et du développement local;
- la mobilisation des acteurs, le lobbying autour des enjeux de la décentralisation et du développement local.

## Le débat

L'Archevêque de Brazzaville et l'Evêque de Pointe-Noire ont ouvert le débat. Mgr Anatole Miladou sur le problème du Djoué transformé en égout par ses riverains. Mgr Miguel Olaverri sur le problème dramatique à ses yeux de la forêt du Mayombe qui part en fumée. Les Evêques demandent à l'orateur: «De quelle autorité dépendent ces calamités dont personne, apparemment ne se soucie?»

Dans les ateliers, on déplore



Auguste Mouniaka.

que les lois de décentralisation ne soient pas appliquées, faute de décrets d'application. La fiscalité locale est réduite à l'état de parafiscalité, elle n'est régie par aucun texte.

La nécessité d'offrir aux élus locaux des moyens de formation est soulignée par tous les participants.

Mais les acteurs locaux du développement ont aussi besoin de formation. L'idée de susciter des groupes d'action municipale est souvent reprise. Une décentralisation peut-elle se produire à partir d'en bas ?

## Le «capital social»

Un processus de décentralisation peut-il se produire à partir d'en bas ? Telle est la question à laquelle Jean Pierre Bitemo, acteur du terrain, consultant en animation sociale ayant accompagné de nombreux projets de développement local, devait répondre. Il répond «oui», sans hésiter: «Avant de dépendre des dotations de l'Etat pour l'accomplissement de ces tâches, la Collectivité locale doit pouvoir s'appuyer sur le dynamisme et la créativité des acteurs locaux, qui, en toute hypothèse, demeurent sa principale ressource, sa capacité réelle de projet, son «capital social».

L'orateur classe ces acteurs locaux en 3 catégories: (1) les citoyens, la population, les familles en un mot les gens organisés et actifs, (2) les entreprises, (3) les associations. Mobilisés par leur intérêt mutuel à faire de leur localité un espace économique, administratif et politique viable, ils constituent la principale ressource de la localité, sa capacité réelle de projet.

## Face à ses partenaires

La collectivité locale est une entité ouverte sur l'extérieur. Son premier partenaire est, certes, l'Etat avec la présence sur place de ses services déconcentrés. Mais la collectivité locale peut créer des rapports de partenariat avec d'autres collectivités et avec les institutions bilatérales et multilatérales de son choix. C'est la coopération décentralisée, fruit du dynamisme local et de la capacité locale de projet.

## Les outils de la participation

L'appui à l'articulation des acteurs entre eux, la valorisation optimale des ressources locales met en œuvre - nous dit J.-P. Bitemo - quatre outils, qui sont le B a Ba de l'animation sociale: l'information, la consultation, la concertation et



Jean Pierre Bitemo.

la codécision qui peut prendre deux formes: la coproduction ou partenariat et la délégation, confiance faite par la Collectivité à un opérateur privé sur la base d'un cahier des charges rigoureux.

## Une participation qui réussit

La participation ne peut réussir - nous dit l'orateur - qu'en relevant quatre défis: répondre à l'attente générale des citoyens; n'exclure aucune catégorie d'acteurs, renforcer si besoin est les capacités de certaines catégories à participer; produire des biens communs; veiller à la bonne articulation des parties prenantes au développement local.

Pour illustrer cette 4<sup>e</sup> exigence, J.-P. Bitemo donne trois exemples vécus d'une bonne coordination entre collectivités locales, acteurs privés et partenaires au développement.

En conclusion, il affirme: «*En République du Congo, la Société Civile est naissante, les collectivités locales sont dans l'enfance. Les collectivités locales ne parviendront à l'âge adulte que lorsque les acteurs des sociétés civiles locales l'auront désiré, l'auront voulu et l'auront décidé. La société civile est le corps politique, il est le souverain primaire. La démocratie ne peut naître que de bas en haut. La société civile n'intervient pas en suppléance aux impuissances de l'Etat. C'est l'Etat qui intervient là où le niveau local est insuffisant et appelle un niveau supérieur d'organisation. Mais un Etat, même avec des ressources minières, ne peut pas prospérer sur des Collectivités locales sans projet et une collectivité locale n'a de capacité de projet que si les acteurs de la société civile locale sont eux-mêmes solidairement parties prenantes à une ambition de développement local*».

## Remontée des ateliers

Les ateliers très animés ont formulé de nombreuses propositions: -instaurer la formation des élus locaux au moment de leur entrée en fonction. Les assister dans l'élaboration des plans de développement local; -Offrir des formations appropriées aux Comités de développement local institués par décret présidentiel. Susciter des Groupes d'action municipale; -Instaurer localement des espaces permanents de concertation entre la Collectivité et les acteurs locaux. Mettre en place dans chaque collectivité un contact ONG;



Pascal Gayama.

-Former des animateurs sociaux sur les thèmes du développement local. Utiliser les langues locales pour vulgariser les projets de développement.

## L'irruption de la société civile dans le traitement de dossiers d'intérêt général

C'est à l'ambassadeur Pascal Gayama que la Semaine Sociale avait confié l'exposé sur la coopération décentralisée. Celui-ci a pris soin de le situer dans le contexte de ce qu'il est convenu d'appeler

«La Coopération» issue des «accords signés» au début des années 60 en «contrepartie» à l'octroi de l'indépendance aux anciennes colonies. Ces accords ont régi les relations bilatérales qui se sont établies entre celles-ci et l'ex-métropole. Accords signés entre des Etats soucieux de préserver leurs intérêts. Les Etats n'ont pas d'amis, aurait dit le Général De Gaulle, ils n'ont que des intérêts. Mais les peuples ne se réduisent pas aux Etats qui les gouvernent, ces «monstres froids» voués à la préservation exclusive de leurs intérêts.

«*D'autres acteurs de la société - nous a dit l'orateur - se sont sentis dans l'obligation de s'ériger en société civile, brisant ainsi le monopole détenu par les Etats en matière de coopération internationale ou nationale. Sous cet angle, on peut considérer l'irruption de la société civile dans la sphère des négociations ou de traitement de plusieurs dossiers d'intérêt général comme un des facteurs majeurs de l'évolution du monde en matière de liberté, de démocratisation, de justice ou de transparence*».

Il faut donc distinguer les accords de coopérations centralisées, conclus entre les Etats, caractéristiques des relations Nord Sud avec les notions «d'aide» ou «d'assistance» au développement et parfois qualifiées de «néo coloniales» et les formes nouvelles de coopération. Un décor à multiples facettes où, par exemple, les organismes du Système des Nations unies apprennent à travailler avec des Organisations non gouvernementales sur des thèmes comme la lutte contre la pauvreté, ou la préservation de la nature ou les interventions humanitaires d'urgence. De ce décor émergent des institutions non étatiques, comme la Croix-Rouge ou Médecins sans frontières et des individualités remarquables, comme Mère Teresa ou d'autres personnalités porteuses de valeurs et

reconnues comme expertes en humanité.

## La coopération décentralisée régie par la loi 7-2003

Au niveau local, l'objectif d'une coopération décentralisée obéit autant à l'idéal d'un rapprochement des institutions avec ceux qui sont les principaux bénéficiaires des objectifs du développement, mais aussi aux exigences d'une véritable maîtrise de la gestion des facteurs constitutifs d'un progrès autant que possible intégral. Ici chez nous, une mention doit être faite de la loi 7-2003 du 6 février 2008 sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités locales en vertu de laquelle celles-ci peuvent, en principe, nouer des relations avec divers partenaires telles que des ONG, mais bien entendu, dans le respect des engagements extérieurs du pays et autres normes impératives.

## La République du Congo, un pays moins ouvert à l'action des ONG

Mais l'orateur doit reconnaître que l'Afrique centrale, en général, et le Congo, en particulier, paraissent moins ouverts à l'action des ONG que l'Afrique de l'Ouest. Sans parler du faible taux de présence, sinon de l'absence remarquée de nos cadres et autres catégories de personnel au sein des institutions internationales.

Nous avons cependant hérité de notre francophonie l'Association des Maires francophones, de notre passé marxiste, l'Association congolaise de l'amitié entre les peuples (ACAP) et des Eglises chrétiennes le réseau de solidarité de l'Eglise catholique (la Caritas internationale) et celui de l'Eglise évangélique.

## Echanges

A l'issue de l'exposé, deux questions ont été posées à l'orateur.

a) - A quoi tient l'absence de cadres congolais dans les organisations internationales?

**Réponse de l'Orateur:** on distingue en Afrique trois catégories de pays: ceux qui n'éprouvent aucun intérêt particulier à s'expatrier au motif qu'ils disposent chez eux d'un niveau de vie plus attractif pour leurs cadres qu'ailleurs dans les organisations internationales; ensuite, il y a ceux qui n'aiment pas voir leurs citoyens s'extraire du contrôle de leur pays en vertu de leur statut de fonctionnaire international; et enfin la dernière catégorie est celle des pays qui favorisent, pour de multiples raisons, les avantages liés au privilège de disposer de nationaux opérant dans les institutions internationales.

b) - l'autre question était relative aux démarches appropriées pour prendre contact avec les partenaires extérieurs.

L'orateur a indiqué que le canal normal des contacts avec des partenaires potentiels est d'abord celui des administrations nationales habilitées à de telles missions, les Affaires Etrangères ou les missions diplomatiques, celles du pays ou celles de nos partenaires. Mais la réputation d'une association dans le domaine où elle opère peut également suffire à la distinguer parmi d'autres et assurer de ce fait son attractivité ou son éligibilité au partenariat extérieur.

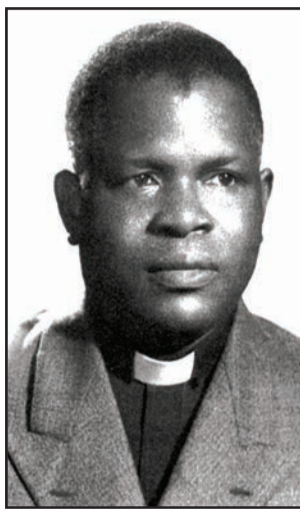
# Il y a un siècle, naissait Fulbert Youlou, premier Président de la République du Congo

**En 1958, que cela ne souffre de l'ombre d'aucun doute, l'abbé Fulbert Youlou, désormais homme politique incontournable, et dont l'étoile sans cesse scintille, devient Premier Ministre, chef du gouvernement provisoire. Le 21 novembre 1959, le Président de l'UDDIA est élu Président de la République. Il devint ainsi le premier Président de la République du Congo indépendant.**

Mais, il arrive au pouvoir dans un contexte socio-économique et sociopolitique plutôt difficile. Tous les secteurs de la réalité sociale méritent d'être structurés : chômage galopant, gestion chaotique des finances, déficit budgétaire accru d'année en année croissant, difficultés du gouvernement à équilibrer son budget. Il convient toutefois de rappeler que le Congo serait d'un certain nombre d'affrontements d'intérêts ethniques, qui rendaient encore le climat politique général plus compliqué. Le gouvernement de l'abbé Président ne parvient pas à équilibrer son budget et à structurer l'ensemble du secteur socio-économique, tant sur le plan agricole qu'industriel. Le gouvernement de Fulbert Youlou a bientôt mauvaise

presse. Par exemple, la presse dénonce l'irréalisation des projets initiés par le gouvernement, notamment, celui du barrage de Sounda au Kouilou aux perspectives mirifiques. Critiquant la gestion et les pratiques honteuses du régime de l'abbé Fulbert Youlou, Côme Mankassa, journaliste à La Semaine Africaine écrit :

(...). Mais, je dirai qu'en dépit de ces-soi-distances transformations intervenues dans ce domaine, la situation est loin d'être heureuse. Elle est toute entière dominée par une inertie déconcertante, un manque d'initiatives criant. Sur la plan de la pure politique, elle se traduit par des négligences coupables dont le dominateur commun se trouve être un sens d'irresponsabilité. Députés et autres seigneurs du pouvoir



Fulbert Youlou.

*fatiguent leurs voitures à longueur de journée et n'ouvrent leurs documents qu'à la veille des séances où certains ne vont que pour applaudir de deux mains.*  
Et plus loin, en parlant du barrage de Sounda :

(...). Ainsi, je comprends mal qu'un pays qui ne dispose d'aucune économie organisée et dont l'inventaire des ressources reste surtout consigné dans les cahiers et les traités, ne tente rien d'autre que de

se fonder sur les avantages mirifiques de grands travaux. Pour tenter d'apporter un apaisement dans tout cela, il eut fallu, de la part du Président beaucoup de lucidité, beaucoup de discernement. Le Président en soutane, se résolut à la manière forte. Il se décida à renverser les obstacles non par la concertation, mais par la force, d'autant plus que le régime présidentiel qu'il installe l'y poussait. C'est ainsi que, prenant le prétexte de l'existence de plusieurs communautés culturelles opposées et de la nécessité de les fusionner autour des mêmes valeurs, il conçut l'idée vraiment fâcheuse pour l'époque de supprimer le principe de la pluralité des partis politiques consacrés par les trois constitutions de 1958, 1959 et 1961 pour fonder un parti unique, inspiré du parti unique de Sékou Touré, en Guinée Konakry. Il chercha aussi parallèlement à supprimer la multiplicité des syndicats pour fonder en un seul. C'est dans cette hypothèse que Claude Ernest Ndalla pense à l'endroit de Fulbert

Youlou : *Pour renforcer sa thèse et son emprise sur les populations, il décide de faire venir Sékou Touré qu'il rencontre au sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), née le 25 mai 1963. De retour d'Addis-Abeba, le président Youlou réalise son rêve de l'inviter à Brazzaville. Malheureusement, il oublie que Sékou Touré a une grande auréole en Afrique du fait d'avoir voté non au référendum du 28 septembre 1958. Il oublie qu'il est aussi leader syndical et les mouvements socialistes ont vu le jour en Guinée Konakry.*  
Fulbert Youlou, comme l'ensemble du peuple congolais, pouvait reprocher bien des choses à Sékou Touré, telles que son culte de la personnalité, terreur sanglante qu'il faisait abattre sur son pays, mais, il dut s'incliner devant ses qualités d'orateur. Sékou Touré, arrive, rencontre les syndicalistes et constate aussi la grogne de la population qui ne veut plus de Youlou et qui s'en prend à son projet du parti unique. Sékou prend faits et causes des syndicalistes

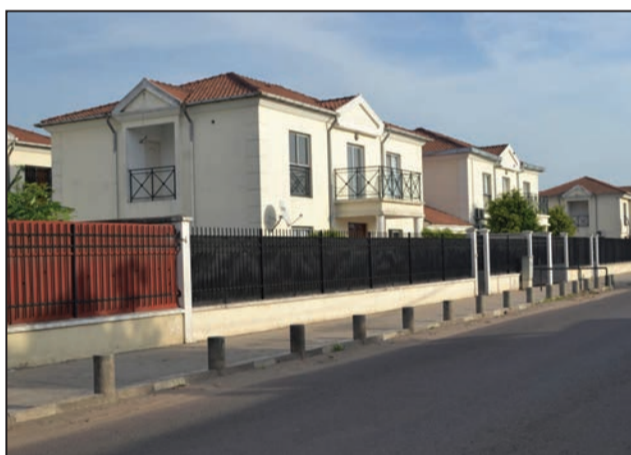
révoltés et dit aux ministres : « Ne volez plus ». C'est la goutte d'eau qui a stimulé le moment revendicatif qui était déjà très puissant. Alors, fasciné, il pensa qu'inviter Sékou Touré ne serait pas une mauvaise solution. Les avantages de la manière Sékou Touré le conduisent à proposer la création d'un syndicat unique pour sceller la réconciliation nationale. Il confirme à la radio en août 1962 l'intention de son gouvernement de proposer l'instauration d'un parti unique pour sceller la réconciliation et l'unité nationales (suite à la troisième partie).

**Célestin Désiré Niama**  
*Historien et analyste politique*

- 1) Gaston-Jonas Kouvididila, 2000, Histoire du multipartisme au Congo-Brazzaville la marche à rebours : 1940-1991, L'Harmattan, Paris, p. 51.
- 2) Côme Mankassa, 1964, in La Semaine Africaine, n°640, p. 6.
- 3) Côme Mankassa, op.cit., p.6.
- 4 Enquête orale, Claude Ernest Ndalla, Brazzaville, le 5 janvier 2014

## Les logements publics et privés au Congo : ségrégation socio-économique ou mixité sociale?

**Sept ans après la pose de la première pierre du programme immobilier de construction de mille logements sociaux, dans le cadre d'une convention de partenariat entre le Gouvernement et la société privée israélienne sur un des sites de la nouvelle communauté urbaine de Kintélé, la matérialisation d'une série de projets immobiliers d'envergure dans différentes localités par le ministère de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, le ministère de l'Aménagement du territoire, la Direction des grands travaux, les privés et sociétés immobilières, l'architecture de certaines localités s'est considérablement métamorphosée et la production immobilière connaît une véritable recrudescence.**



Les logements de Bacongo.

Pour la population congolaise, toutes ces entités citées sont les acteurs-clés ayant contribué à l'essor du secteur de l'habitat au Congo et à la métamorphose du paysage urbanistique que connaissent les différentes localités du pays. Mais cependant, nous pouvons constater que la problématique de logement continue à se poser avec acuité ; le déficit accumulé en 57 ans d'indépendance reste, jusqu'à ce jour, très important et en même temps, la ségrégation socio-économique et spatiale s'instaure. D'après certaines études, en Afrique sub-saharienne, la population urbaine a été multipliée par 5 au cours des quarante dernières années. Dans le Congo d'aujourd'hui, plus de trois personnes sur quatre habitent en ville et aspirent à vivre dans les conditions décentes. La ville rassemble, en une même localité, des populations différenciées, qui tout à la fois coexistent et interagissent au sein de cet espace commun. La ville permet la construction de réseaux, de « successions de proximités sociales » qui s'appuient sur les cadres familiaux disponibles. Quoique, dans une économie de marché, la réaffectation de l'espace se fait à chaque

moment par une sorte de redistribution à la marge de l'ensemble de l'espace urbain, en commençant par les couches sociales les plus fortunées qui peuvent choisir jusqu'aux couches les plus pauvres, qui vont là où elles peuvent acheter, construire, ou même, là où leur affecte un logement social ou autre, la ségrégation de l'espace urbain reflète et renforce la ségrégation sociale. Si à la création de certaines grandes villes du Congo, l'on pouvait noter l'inexistence de différentes classes sociales ou une volonté de dépassement de certains clivages, l'intégration plus ou moins réussie et une mixité sociale dans le Congo d'aujourd'hui, la différence des classes sociales est frappante et l'endogamie sociale, le « vivre entre soi », gagne du terrain, même si la ségrégation sociale est fort heureusement ralentie du fait des tensions politiques à connotation tribale. Depuis quelques années, dans les nombreuses localités du Congo, les habitations construites par les pouvoirs publics ou privés sont cédées ou mises en location. Les populations des grandes agglomérations et l'arrière-pays espèrent ressentir, dans un délai raisonnable, sur le mar-

ché de logement et leur vie au quotidien, les effets induits de cette hausse de la production des habitations obtenue grâce à la conjugaison des efforts de plusieurs parties, privées et publiques. Au regard de la gestion actuelle des logements déjà terminés et mis sur le marché par les entités privées ou public (habitations de Bacongo-moderne, habitations du Camp Clairon, habitations de l'hôpital militaire de Brazzaville, centre-ville de Pointe-Noire, quelques cités dans le Kouilou, logements de Kintélé, Cité de Kinkala, Tongo...), nous pouvons observer que la loi du marché et la recherche de la rentabilité économique a été le seul critère mis en avant au détriment de la notion de la mixité sociale ou volonté d'atténuer les effets manifestes de la ségrégation socio-économique. Dans l'arrondissement 2 Bacongo, la différence des classes sociales et l'endogamie sociale est frappante, le contraste entre nouveau quartier moderne de Bacongo et habitations environnantes est très éloquent. Ou encore, en regardant les populations ayant intégré la cité des duplexes de Bacongo,

et appartements du quartier Clairon et ceux de Kintélé, nous pouvons observer la même situation. En effet, il faudra engager une politique volontariste des pouvoirs publics visant à éviter cette ségrégation socio-spatiale ou économique déjà constatée sur les premiers sites qui risquent de prendre de l'ampleur au détriment de la mixité sociale.

« Je n'ai jamais séparé la République des idées de justice sociale, sans laquelle elle n'est qu'un mot », disait Jean Jaurès. Malheureusement, les années passent et les populations continuent à espérer, mais aussi à se poser toute une série de questions :  
- la politique en matière de Construction de l'habitation par les pouvoirs publics est-elle celle qui peut permettre aux Congolais de diverses classes sociales d'être propriétaires de leurs logements ou louer et vivre dans des conditions descente ?  
- la cession ou la location des habitations actuelles tient-elle compte du pouvoir d'achat du Congolais moyen ou personne à revenu économiquement vulnérable ?  
- la politique de logement menée est-elle assez volontariste pour éviter la ségrégation économique, socio-spatiale et ethnique ou la ghettoïsation qui guette certaines de nos nouvelles cités sur le long terme ?  
- après la liquidation de la SO-

PROGI, pourra t'on, enfin, appréhender la différence entre la SOPROGI, qui a été dissoute, et la nouvelle structure, SOPRIM ?  
- en cette période de crise, quels sont les espaces ou parcs immobiliers attribués à la future Société nationale des habitations à loyer modéré. Tout processus d'urbanisation comporte une dimension intégratrice.  
« Gouverner, c'est maintenir les balances de la justice égales pour tous », disait Franklin Delano Roosevelt. La mixité sociale est un objectif ambitieux que devrait s'approprier nos Etats. La politique de la ville menée par l'Etat a pour but de lutter contre l'exclusion et, d'autre part, d'assurer à l'ensemble de la population des conditions de vie et d'habitat favorisant la mixité sociale. Le logement doit s'adapter aux attentes, réalités et l'évolution du monde actuel. La gestion de nouvelles cités exige aux gouvernants une véritable politique du logement qui s'intègre à celle de la ville.

**James GASSONGO**

**SALARIES**

Ouverture des inscriptions  
en cours du soir :

- 3ème Année Bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

**Diplômes Français**

**ESCIC**  
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DU CONGO

Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails: [escicinfo2013@gmail.com](mailto:escicinfo2013@gmail.com)  
[escicinfo2013@escic-cg.com](mailto:escicinfo2013@escic-cg.com) ; Site: [www.escic-cg.com](http://www.escic-cg.com)

  
**BUROTOP IRIS**

**VESTEL**

Le géant européen de l'électroménager débarque au Congo !

**Split 12 000 BTU**



**199 000 FCFA** HT

**BUROTOP IRIS, distributeur exclusif de VESTEL**  
au Congo.

---

**Brazzaville:** 4 Avenue FOCH 055 777 888 - 066 69 60 60  
**Pointe Noire:** Avenue Moe Katt Matou 044 53 53 53 - 056 056 056